

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 26 Juillet 2015 - 10 Chaoual 1436 - N° 1028 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

Algérie-France

**PROPOS DE SARKOZY SUR L'ALGÉRIE**  
**Lamamra : «L'histoire a complètement disqualifié la pensée coloniale»**

P.28

SAHARA OCCIDENTAL

**Le Premier ministre sahraoui appelle Ban Ki-moon à «matérialiser» sa promesse concernant la question sahraouie**

P.28

CONFÉRENCE NATIONALE À ALGER SUR L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

## SELLAL DÉFINIT LES CHANTIERS FUTURS DE L'ÉCOLE ALGÉRIENNE

- L'Etat poursuivra ses efforts en faveur de l'éducation malgré le recul des recettes des hydrocarbures
- Réorganisation du baccalauréat et d'autres dossiers au centre d'une conférence nationale



Boualem Branki

L'école de demain se construit aujourd'hui. C'est le message délivré hier aux participants de la conférence nationale sur l'éducation par le Premier ministre. L'école, au centre des préoccupations des pouvoirs publics, est ainsi placée au premier rang des priorités du gouvernement, a-t-il rappelé, faisant référence aux orientations du président Abdelaziz Bouteflika. Devant les cadres du secteur de l'éducation réunis en conclave pour deux

jours afin de faire le point de situation du secteur, le Premier ministre a rappelé que l'objectif de cette rencontre n'est pas de confectionner une nouvelle réforme, mais de faire tout simplement une évaluation d'étape objective du système éducatif national. Et, ensuite, d'établir une feuille de route qui puisse sortir ce secteur du ghetto des crises permanentes qui le minent depuis quelques années. Et, surtout, ces crises qui empêchent l'éducation nationale à aller de l'avant dans la formation, l'orientation et la prise en charge des élites de demain. Et, sur ce registre, le Premier ministre a rappelé que "le processus des réformes déjà entamé se poursuit", mais qu'il faut juste rééquilibrer. Comme il n'a pas manqué de revenir sur les résultats remarquables de l'école algérienne qu'il faut préserver et fructifier avec près de 9 millions d'élèves, 450.000 enseignants et 26.000 établissements scolaires dans les trois paliers.

P.4-5-6

AUGMENTATION DES SALAIRES, RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET CRÉATION DE NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

**TOUT POUR RÉUSSIR LA RENTRÉE SOCIALE !**

**M. Bakhti Belaïb prend ses fonctions à la tête du ministère du Commerce**

P.3

**M. Ferroukhi prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche**

P.3

SANTÉ

**Les sodas seraient responsables de l'apparition du diabète de type 2**

Pages 14-15

**CULTURE**

**JIJEL, DU 24 AU 27 JUILLET 2015 : La toponymie, marque indélébile de l'histoire d'une nation**

P.16

**FOOTBALL**

**LIGUE DES CHAMPIONS, USMA 2 - MCEE 1**  
**L'USMA à un pas des demi-finales**

P.25

**SÉTIF**

**PLUIES TORRENTIELLES À AMOUCHA ET AÏN EL KEBIRA**  
**1 mort et des dégâts matériels importants**

P.11

## Météo



## ► Régions Nord : 33° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

## ► Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

## PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

## Installation du jury mardi



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, procédera mardi 28 juillet 2015, au siège du ministère, à l'installation du jury du prix du président de la République du journaliste professionnel.

## ONCI

## Conférence ce matin de Lakhdar Bentorki

En prévision de l'organisation du 37e édition du Festival international de musique de Timgad, le Directeur de l'Office national de la culture et de l'information, M. Lakhdar Bentorki, animera une conférence de presse ce matin à 11h à la salle Atlas.

## JEUDI AU COMPLEXE CULTUREL LAADI FLICI «Layali Mezghena»



Dans le cadre de son programme «Layali Mezghena», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jeudi 30 juillet à partir de 22h au complexe culturel Laadi Flici, Théâtre de verdure, une soirée musicale qui sera animée par Thanina, Samy Zeryeb et Lyes Kssantini.

## DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

## Conférence sur : «L'importance du rail dans le développement économique»

Le Directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), M. Bendjaballah Yacine, sera l'invité demain lundi 27 juillet 2015 à 10h30 du Forum de DK News, où il animera une conférence-débat sur «L'importance du rail dans le développement économique». La rencontre aura lieu au Centre de



presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoune, Alger.

## CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE ET DES RÉSERVES DE CHANGE



## ► JUSQU'AU 7 AOÛT À TLEMCEN

## Salon national des espaces verts et jardins



Le Centre des arts et des expositions de Tlemcen abritera jusqu'au 7 août 2015, le Salon national des espaces verts et jardins.

## ► JUSQU'AU 9 AOÛT À BOUMERDÈS

## Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD



En collaboration avec l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps), organise jusqu'au 9 août, à l'université de Boumerdès, l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD.

## ► MERCREDI À BISKRA

## Cérémonie en l'honneur de 120 lauréats du BAC

L'Association nationale pour la promotion rurale (ANPR), organise mercredi 29 juillet 2015 à partir de 18h Au CEM Ali Amara El Bordji de Biskra, une cérémonie en l'honneur de 120 lauréats du BAC.



## DEMAIN AU CASIF DE SIDI FREDJ

## Aït Menguellet en concert



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise lundi 27 juillet à partir de 22h, au Casif de Sidi Fredj, une soirée musicale animée par l'artiste et poète Lounis Aït Menguellet.

8<sup>e</sup> FELIV

## Amel Zen demain à la salle Ibn Zaydoun



Dans le cadre du 8e festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv), la chanteuse Amel Zen, animera un concert «exceptionnel» qui débutera avec la diffusion en avant-première du nouveau clip de l'artiste, demain lundi 27 juillet à partir de 20h30 à la salle Ibn Zaydoun.

## ► DEMAIN À L'AURASSI

## Conférence sur «La contribution du FCE à l'émergence de l'économie algérienne»



Le président du Forum des chefs d'entreprise, M. Ali Haddad, animera une conférence de presse, demain lundi 27 juillet 2015 à 10h30, à l'Aurassi. La rencontre sera consacrée à la présentation des propositions du document portant : «Contribution du FCE à l'émergence de l'économie algérienne».

## ► JIJEL

## Colloque sur «La toponymie algérienne : du local au national»

En collaboration avec le ministère de la Culture et la wilaya de Jijel, le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 27 juillet à Jijel, un colloque intitulé «De la toponymie algérienne : du local au national». L'événement qui s'inscrit dans le prolongement du programme général lancé par le HCA connaîtra la participation d'un panel de chercheurs nationaux issus des différentes universités algériennes.

## Horaires des prières

Dimanche 9 Chawal 1436

	Max	Min
Alger	33°	19°
Oran	32°	21°
Annaba	30°	19°
Béjaïa	30°	21°
Tamanrasset	37°	27°



## AUGMENTATION DES SALAIRES, RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET CRÉATION DE NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

# Tout pour réussir la rentrée sociale !

**Kamel Cherif**

**La dernière réunion du Conseil des ministres sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, se veut une assurance pour les Algériens quant à la rentrée sociale qui interviendra le mois de septembre prochain.**

Sur instruction du président de la République, le gouvernement est tenu de garantir aux citoyens une rentrée sociale des plus sereines et ordinaires. C'est dans ce sens, que l'Exécutif s'active et dirige tous ses efforts, d'autant plus que le Premier ministre, n'a jamais cessé de réitérer que le citoyen demeure au cœur des préoccupations du gouvernement.

La rentrée sociale s'annonce sous de bonnes conditions dans la mesure où l'abrogation de l'article 87-bis du Code du travail permettra aux plus bas salaires



d'enregistrer des augmentations substantielles. Celles-ci coïncideront avec la rentrée sociale, soit à la fin de ce mois. Mieux encore, ces augmentations seront effectives avec un effet rétroactif à compter du mois de janvier 2015.

Cela permettra de mieux affronter les dépenses de la rentrée sociale pour plusieurs familles al-

gériennes, après une période estivale marquée par des dépenses multiples. Les augmentations des salaires contrastent avec les discours alarmistes concernant les conséquences de la chute des prix du pétrole sur l'économie algérienne et, par conséquent sur le pouvoir d'achat. L'autre bon signe à la veille de la rentrée so-

ciale, c'est le nouveau découpage administratif qui a permis de créer dix nouvelles circonscriptions administratives dans le Sud du pays.

Il s'agit d'un ancien vœu pour les habitants du Sud, quand on sait que les dix nouvelles circonscriptions sont toutes situées dans le Sud du pays.

Les wali-délégués chargés de gérer ces nouvelles circonscriptions ont été désignés lors du dernier Conseil des ministres. La création de ces nouvelles circonscriptions apportera davantage de sécurité dans ces régions, dont le développement local sera boosté.

A l'évidence, l'investissement sera davantage facilité et encouragé dans ces régions, la finalité étant de créer des richesses et des emplois.

Parallèlement à tous ces efforts, le système éducatif fait l'objet d'une conférence nationale à même d'évaluer les réformes lancées dans les années 2000 et de corriger certaines imperfections. L'objectif c'est de disposer d'un système éducatif performant pour doter le pays de compétences avérées pouvant arrimer l'Algérie vers la modernité. En somme, tous les ingrédients sont réunis pour entamer la nouvelle rentrée sociale avec beaucoup d'ambition, d'espérance et de sérénité. Il s'agit en fait de maintenir un front social stable et fort par autant de mesures immunisant le pays des nombreuses tentatives de déstabilisation.

## Bakhti Belaïb prend ses fonctions à la tête du ministère du Commerce

Le nouveau ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a pris, hier, ses nouvelles fonctions en succédant à Amara Benyoumès, suite au remaniement ministériel partiel opéré, jeudi dernier, par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Dans son intervention faite lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, M. Belaïb s'est engagé à poursuivre la politique des réformes engagée par son prédécesseur pour renforcer l'organisation de ce secteur stratégique.

Il a précisé, cependant, que «nous pourrons changer de vision en fonction de l'évolution des données de la conjoncture».

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que selon son évaluation personnelle des dispositifs mis en place, jusque-là, par le ministère du Commerce notamment pour le volet du commerce extérieur, «des mesures déjà prises sont importantes et doivent être appuyées par d'autres».

Toute en confirmant que la liberté du commerce est un principe «irréversible», le nouveau ministre a, ce-



motion de la production nationale» notamment dans une conjoncture de baisse des recettes en devises suite à la chute des cours de pétrole.

«Pour cela, le commerce est utile mais nos commerçants développent encore des politiques qui assurent beaucoup plus la promotion des produits étrangers que des produits locaux», constate-t-il.

A ce propos, M. Belaïb souligne la nécessité d'améliorer les standards de la production nationale tout en facilitant l'investissement et en aidant l'acte de production à l'instar des autres pays.

«Je crois que le potentiel de l'Algérie dans ce domaine est important», a-t-il ajouté.

Né en 1953, M. Belaïb est diplômé en sciences commerciales de l'Institut national du commerce (INC).

Ayant déjà occupé le poste de ministre du Commerce entre 1996 et 1999, M. Belaïb avait conduit, en 1998, la délégation algérienne pour la première réunion du groupe de travail de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

## Ould Ali «déterminé» à poursuivre le processus de développement du secteur de la jeunesse et des sports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, s'est dit samedi «déterminé» à poursuivre le processus de développement de ce secteur «sensible» avec l'aide et la mobilisation de tous les responsables du département.

«Je suis déterminé à poursuivre le processus de développement entamé par mes prédécesseurs ainsi que les missions assignées à ce secteur sensible avec la mobilisation de cette grande famille de la jeunesse et des sports», a déclaré El Hadi Ould Ali lors de la cérémonie de prise de fonctions, en présence de Mohammed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, chargé d'assurer l'intérim au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Il a indiqué à cette occasion que le secteur compte des missions «traditionnelles» et d'autres «en cours d'exécution», s'engageant à «poursuivre le processus de développement et à servir l'Algérie avec dévouement et détermination».

«Il m'est impossible à moi seul de régler tous les problèmes du secteur de la jeunesse et des sports sans l'aide des cadres qui se trouvent au niveau central mais également dans les 48 wilayas du pays pour servir nos jeunes qui attendent beaucoup de nous», a-t-il dit.

«Ma politique se veut un prolongement de ce qui a déjà été accompli dans le secteur», selon M. Ould Ali, indiquant que «le gouvernement a consenti des efforts colossaux en matière d'infrastructures sportives». Le nouveau ministre a incité les cadres à travailler ensemble dans la «sérénité et à redoubler d'efforts pour la mise en œuvre des projets dans l'intérêt des jeunes et athlètes».

Ancien directeur de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou, El Hadi Ould Ali, fait son entrée pour la première fois au gouvernement conduit par Abdelmalek Sellal, et se voit confier le ministère de la Jeunesse et des Sports en remplacement d'Abdelkader Khemri.

APS

## M.Ferroukhi prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche

M.Sid Ahmed Ferroukhi a pris dimanche ses nouvelles fonctions à la tête du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en remplacement de Abdelkader Kadi, suite au remaniement partiel du gouvernement opéré jeudi dernier par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoir, M. Ferroukhi a affirmé que la coordination qui existe entre les secteurs de l'agriculture et du développement rural et la pêche, permettrait une participation effective au développement de l'économie nationale. M.Ferroukhi a appelé les agriculteurs, les éleveurs, les pê-



cheurs, les services des forêts et les opérateurs à se mobiliser pour concrétiser les objectifs tracés dans le secteur et dynamiser le plan d'ac-

tion du gouvernement adopté par le Parlement. Le ministre a affirmé que sa priorité sera de faire de l'investissement privés dans ce secteur, «un vecteur du développement économique», notamment «dans cette conjecture économique qui nécessite une mobilisation de toutes les capacités et les acteurs».

M.Ferroukhi qui était auparavant secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de développement rural avant d'occuper le poste de ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, a estimé que «la volonté et le bon encadrement permettront de réaliser les objectifs tracés par le gouvernement».

## L'IRE DE BOUDIAF Les mauvaises volontés défigurant le secteur de la Santé à Constantine seront extirpées



Les mauvaises volontés qui «défigurent» le secteur de la Santé à Constantine seront «extirpées», a déclaré samedi à Constantine le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre a affirmé, au cours d'un point de presse organisé à l'issue d'une visite de trois heures à la maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU), que «le temps où chacun agissait selon son bon vouloir dans les services de santé est révolu».

La situation qualifiée de «catastrophique» du service Maternité du CHU de Constantine résulte de «conflits d'intérêts», a considéré M. Boudiaf, avant de faire savoir qu'une «notification» concernant

«l'arrêt de la pratique du temps complémentaire pour les médecins» a été adressée «pour exécution» à la direction de la santé de Constantine. «Les praticiens exerçant au CHU de Constantine doivent dorénavant choisir entre secteur public et secteur privé», a-t-il martelé.

Le ministre a ajouté, dans ce contexte, qu'il refusait catégoriquement de voir les structures publiques de santé servir de «points de collecte de malades» au profit du secteur privé.

Jugeant «inacceptable» le manque d'hygiène dans le service maternité, le ministre de la Santé a souligné que des «décisions de décentralisation de certaines missions» liées, notamment, à l'hygiène ont été prises pour une meilleure gestion des services de santé, rappelant aux chefs de services que la salubrité des lieux faisait «partie de leurs tâches».

M. Boudiaf, qui a toutefois admis qu'au côté de «certaines défaillances», des efforts sont déployés dans le secteur de la santé à Constantine, a dénoncé avec force «les pannes provoquées dans certains services dotés de matériels neufs, le matériel médical saccagé ou stocké dans les bureaux des chefs de services».

Le ministre, rappelant la décision prise dès son arrivée au service maternité du CHU Ben Badis (fermeture de la maternité durant les travaux de réhabilitation), a souligné que l'hôpital de la commune d'El Khroub, celui de la cité El Bir et l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi-Mabrouk accueilleront les différents services composant le service maternité.

Il a, dans ce contexte, instruit le wali et le directeur de la santé à l'effet d'œuvrer à «mettre à exécution cette décision» et à «accompagner l'entreprise chargée des travaux de réhabilitation de la maternité du CHU» qui doit être opérationnelle «dans quatre mois».

Le ministre s'est également rendu à l'hôpital de Didouche-Mourad où il a annoncé que tous les services de cet établissement, actuellement en cours de réhabilitation, «seront opérationnels en septembre prochain», tandis que le service des urgences et de gynécologie de cette même structure entreront en exploitation «la semaine prochaine» et le service oncologie «dans quinze jours».

Il a aussi observé, au cours de sa tournée à Constantine, une halte à l'hôpital de la cité El Bir et à l'EHS de Sidi-Mabrouk, récemment rénové, où il s'est félicité de la qualité du travail fourni en matière de médecine et de gestion dans ces deux structures de santé.

M. Boudiaf a clôturé sa visite de travail en président, au siège de la wilaya, une brève séance de travail qui a regroupé les cadres de son secteur et au cours de laquelle il a appelé au renforcement de la médecine de proximité et rappelé les différentes décisions prises tout au long de sa tournée.

## A PROPOS D'UN PRÉTENDU REEMPLACEMENT DE M. LAHBIRI Ferme démenti de la direction générale de la Protection civile

La direction générale de la Protection civile, dément les informations erronées rapportées par certains média, relative au remplacement du directeur général de la Protection civile le colonel Lakhdar Lahbiri.

Le Directeur Général de la protection Civile continuera sa mission de développement du secteur de la Protection Civile.

Par ailleurs le directeur général de la Protection civile na ménagé aucun effort pour permettre au secteur une autorité internationale attestée par la lettre de félicitations émanant du monsieur le secrétaire général de l'organisation internationale de la Protection civile.

## RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. OUYAHIA Le RND salue les dispositions adoptées par le Conseil des ministres pour «dynamiser» l'activité économique productive

Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué hier, samedi les dispositions adoptées récemment par le Conseil des ministres pour «dynamiser davantage» l'activité économique productive.

«Le RND salue les nombreuses dispositions adoptées par le Conseil des ministres pour dynamiser davantage l'activité économique productive, laquelle constitue la réponse sûre et durable à la crise du marché des hydrocarbures», indique le parti dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du secrétariat national sous la direction du secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia.

Le RND a renouvelé également son «soutien au gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République», ainsi que pour



«l'accélération des réformes de gouvernance économique, face à la conjoncture financière sévère qui traverse notre pays», ajoute la même source.

Il s'est également félicité des «améliorations» salariales au profit de plus de deux millions de travailleurs, qui découlent, dès

le mois prochain, de l'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail.

Il a aussi salué la révision du Code de procédure pénale qui vient, notamment «renforcer les droits des justiciables et mettre les cadres gestionnaires à l'abri des risques d'erreur judiciaire».

Procédant à une évaluation de la situation dans le pays, le RND a «vivement condamné le crime terroriste commis le jour de l'Aïd El Fitr contre des éléments de l'Armée nationale populaire et s'est recueilli à la mémoire de ces martyrs du devoir national».

Les membres du secrétariat national du RND se sont aussi recueillis à la mémoire des victimes des violences survenues dans certaines localités de la wilaya de Ghardaïa et se sont félicités des mesures «énergiques» prises par le Président de la République «pour le rétablissement du calme et la sanction sévère par la justice, des auteurs et des instigateurs de ces actes criminels».

## YOUSSEF HAMIDI À ORAN «Les ennemis de l'Algérie veulent l'instabilité et la fitna dans notre pays»

Le président du Parti national algérien (PNA), Youcef Hamidi a affirmé, samedi à Oran, que «les ennemis de l'Algérie veulent créer l'instabilité et semer la fitna dans le pays».

«Le lâche attentat qui a ciblé des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), le jour de l'Aïd El-Fitr et les graves événements de Ghardaïa sont, entre autres, des preuves que ces ennemis ne reculent devant rien et n'ont ni religion, ni patrie», a déclaré M. Hamidi, lors d'une cérémonie d'ouverture du nouveau siège du PNA à Oran.

«Nous disons à ces gens, si vous voulez, avec votre sale besogne, toucher à la stabilité de ce pays, rien ne peut secouer les Algériens et l'Algérie», a ajouté le président du PNA qui a abordé un nombre de questions de l'heure tout en rappelant que le peuple algérien a, par le passé, déjoué toutes les tentatives de destabilisation et l'Algérie a su arracher

son indépendance d'un colonialisme sanguinaire et déjouer les complots des terroristes».

Concernant les événements de Ghardaïa, M. Hamidi a estimé qu'il n'y a pas de problème ethnique en Algérie et il n'y aura jamais», affirmant que «le peuple algérien est uni et musulman, et a toujours été exceptionnel dans ses actions et dans ses décisions et saura contrer, comme toujours, qui veulent sa perte».

Au sujet de la révision de la Constitution, le président du PNA a indiqué que son parti est pour une «Constitution consensuelle, une Constitution unificatrice», ajoutant que «les partis politiques doivent mettre de côté leur égoïsme partisan pour le bien de l'Algérie».

M. Hamidi a également fait savoir que son parti répond favorablement à l'appel du président du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, pour la création d'un front nationaliste, pour faire



face aux complots contre l'Algérie. Commentant les déclarations de l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, faites à Tunis le 20 juillet dernier, il les a qualifiées «d'irresponsables, de vindicatives et porteuses de haine contre les Algériens».

## Le SG du mouvement El-Islah appelle à la préservation de l'unité nationale

Le secrétaire général de mouvement El-Islah, Filali Ghouini a appelé samedi à Alger tous les Algériens à «préserver l'unité nationale et à consolider la cohésion du peuple», soulignant que le projet de novembre «est une ligne rouge qu'on ne peut dépasser».

Lors d'une conférence de presse, M. Ghouini a invité les autorités à «assumer pleinement leurs responsabilités» quant à l'attentat terroriste ayant ciblé des éléments de l'Armée nationale populaire à Ain Defla faisant 9 morts, appelant à plus «de vigilance pour éviter d'autres victimes».



Le SG d'El-Islah a par ailleurs évoqué lors de cette rencontre les questions ayant marqué la scène nationale dont l'affaire Khalifa Bank.

Concernant le projet de révision constitutionnelle, M. Ghouini a estimé que «cette initiative a échoué, les autorités n'ayant pas associé tous les acteurs politiques» aux consultations organisées à ce sujet. Il a indiqué dans ce sens que «le pouvoir fait face aujourd'hui à une opposition unie qui s'apprête à tenir son congrès général pour l'examen de la situation politique et socioéconomique du pays».

APS

## CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

**La Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif s'est ouverte samedi à Alger en présence du Premier ministre et de membres du Gouvernement. Organisée par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de l'approfondissement du processus de réforme du système éducatif lancé en 2003, cette conférence de deux jours se penchera sur l'évaluation des trois cycles ( primaire, moyen et secondaire), ainsi que sur le redéploiement du système éducatif à partir d'indicateurs de qualité.**

**Le débat lors de cette rencontre sera axé sur les problématiques liées au programme et la place de l'éducation de base, les enseignements fondamentaux, les priorités accordées au cycle primaire et le préscolaire, l'orientation scientifique et technologique, la place des langues dans le cursus scolaire, la numérisation des ressources pédagogiques, la formation des personnels et l'évaluation du système par des indices de rentabilité.**

**Selon la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit, cette conférence nationale «se veut l'expression d'une volonté de transparence et d'objectivité sur les dispositifs mis en place en vue de garantir une stabilité et un respect de l'éthique dans le secteur de l'Education».**

**Les participants (académiciens et professionnels de l'éducation et experts nationaux et étrangers) discuteront, en dix ateliers, des thématiques en relation avec l'évaluation du produit de la réforme coïncidant avec la première promotion de bacheliers 2015.**

**Les participants s'attelleront également sur l'orientation scolaire et la place de la dimension scientifique, technologique et professionnelle, l'éducation, la citoyenneté et l'environnement de l'élève, l'éducation spécialisée et le soutien social et le système éducatif et l'inspection.**



## Le Premier ministre définit les chantiers futurs de l'école algérienne

Boualem Branki

L'école de demain se construit aujourd'hui. C'est le message délivré hier aux participants de la conférence nationale sur l'éducation par le Premier ministre.

L'école, au centre des préoccupations des pouvoirs publics, est ainsi placée au premier rang des priorités du gouvernement, a rappelé M. Sellal, faisant référence aux orientations du président Abdelaïz Bouteflika.

Devant les cadres du secteur de l'éducation réunis en conclave pour deux jours afin de faire le point de situation du secteur, le Premier ministre a rappelé que l'objectif de cette rencontre n'est pas de confectionner une nouvelle réforme, mais de faire tout

simplement une évaluation d'étape objective du système éducatif national.

Et, ensuite, d'établir une feuille de route qui puisse sortir ce secteur du ghetto des crises permanentes qui le minent depuis quelques années. Et, surtout, ces crises qui empêchent l'éducation nationale d'aller de l'avant dans la formation, l'orientation et la prise en charge des élèves de demain.

Et, sur ce registre, le Premier ministre a rappelé que «le processus des réformes déjà entamé se poursuit», mais qu'il faut juste rééquilibrer. Comme il n'a pas manqué de revenir sur les résultats remarquables de l'école algérienne qu'il faut préserver et fructifier avec près de 9 millions d'élèves, 450.000 enseignants et 26.000 établissements scolaires dans les

trois paliers.

Un effort particulier d'un secteur de l'éducation nationale qui alimente les universités algériennes, chargées ensuite de former les cadres et les bâtisseurs de demain.

C'est d'autre part ce message de prise de conscience de la force de frappe de ce secteur dans la construction du pays, dans la participation du développement local, dans la prospérité du peuple algérien, et dans la souveraineté de sa prise de décision, qu'a ensuite livré le Premier ministre à ceux chargé de former cette élite.

«Le meilleur investissement consiste en les ressources humaines à même d'arrimer le pays au savoir et à une économie forte dans un contexte international concurrentiel où le capital humain est essentiel pour un

développement durable et intégré».

Il a insisté sur cet objectif, avant de rassurer la famille de l'éducation que l'Etat poursuivra ses efforts, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, en vue de doter l'école algérienne de tous les moyens, en dépit du recul des capacités financières à la suite de la baisse des prix de pétrole. En outre, et M. Sellal l'a rappelé, l'autre grande mission de l'école algérienne est de bâtir et de former des compétences, ainsi que la formation des élèves à la connaissance de l'art de la critique objective et constructive et, au-delà, le sens de la citoyenneté chez l'élève algérien.

## Le Premier ministre honore les lauréats algériens à l'Olympiade internationale de mathématiques



Le Premier ministre a honoré samedi à Alger les meilleurs élèves algériens ayant participé à l'Olympiade internationale de mathématiques qui s'est déroulée en Thaïlande du 8 au 16 juillet 2015.

Les élèves algériens ont occupé des places honorables à ce concours international auquel ont pris part 104 pays. L'Algérie a été classée pour la

première fois à la 62e place à l'échelle mondiale grâce à la performance des élèves Hamdi Yacine (médaille d'argent) et Saadi Faycal (médaille de bronze).

Il yés Hamdi et Souheïb Abdeldjalil Alout ont obtenu des mentions honorables à cette manifestation qui a propulsé l'Algérie à la tête du classement au niveau maghrébin, à la deuxième

place sur le continent africain et à la troisième place au niveau arabe. Le ministère de l'Education a qualifié la participation algérienne à ce concours «d'honorables» eu égard aux résultats obtenus grâce à l'intérêt accordé aux mathématiques en Algérie.

Les lauréats ont obtenu des médailles, des attestations d'honneur ainsi que des cadeaux symboliques.

## Réorganisation du baccalauréat et d'autres dossiers au centre d'une conférence nationale

Les travaux de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, se poursuivent samedi à Alger au niveau des ateliers.

Les participants à cette conférence de deux jours, auront à examiner des thématiques en relation avec l'éva-

luation des résultats du processus de réforme lancé en 2003.

D'autres points seront également évoqués dont la réorganisation de l'examen du baccalauréat. Le débat sera en outre axé sur les thématiques liées à la place de l'éducation de base, les ensei-

gnements fondamentaux, le cycle primaire et préscolaire, l'orientation scientifique et technologique, la place des langues dans le cursus scolaire, la numérisation des ressources pédagogiques, la formation des personnels et l'évaluation du système par des indices de rentabilité. L'ob-

jectif escompté de cette conférence est la mise en place d'un concept pour un système éducatif, comportant les normes de la qualité et de la compétitivité scientifique et pédagogique en vue de garantir le respect de l'éthique dans le secteur de l'Education.

APS

## CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

**M. Sellal appelle à une évaluation d'étape objective et de prospective du système éducatif**

**Le Premier ministre a appelé samedi à Alger, à procéder à une «évaluation d'étape objective et de prospective» du système éducatif national avec l'objectif d'améliorer davantage l'école algérienne.**

«L'objectif de cette Conférence n'est pas d'aboutir à une nouvelle réforme, mais de procéder à une évaluation d'étape objective du système éducatif et de prospective dans la mesure où le processus des réformes déjà entamé se poursuit», a indiqué M. Sellal à la Conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école.

Pour le Premier ministre, l'école algérienne a enregistré plusieurs acquis «remarquables» qu'il faut préserver et fructifier avec près de 9 millions d'élèves, 450.000 enseignants et 26.000 établissements scolaires dans les trois paliers, ajoutant dans le même sens que l'université compte 1,5 million d'étudiants, un chiffre qualifié de «considérable».

**L'Etat poursuivra ses efforts malgré le recul des recettes financières**

A ce propos, il a rassuré que l'Etat poursuivra ses efforts, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue de doter l'école algérienne de tous les moyens, malgré le recul des capacités financières induites par la chute des prix du pétrole.

«Le meilleur investissement consiste en les ressources humaines à même d'arrimer le pays vers le savoir et une économie forte dans un contexte international concurrentiel où le capital humain est essentiel pour un développement durable et intégré».

Selon le Premier ministre, le secteur de l'Education nationale est le «le premier poste de dépense dans le budget de l'Etat, avec plus de 12%», précisant que pour la période 2010-2014, l'Algérie a consacré à ce secteur plus de 45 milliards de dollars.

En plus de bâtir et de former des compétences, l'école algérienne doit inculquer chez les enfants la culture de la «critique objective et positive» ainsi que «le sens de citoyenneté», a-t-il ajouté.

«La mission de l'école c'est d'apprendre à savoir développer un esprit critique et apprendre aussi à faire en acquérant les compétences et les conditions de la réussite professionnelle», a encore asséné le Premier ministre qui s'adressait aux quelque 800 participants à cette conférence. Il a estimé à cet effet qu'il était «important de rechercher la cohérence de l'architecture du système national d'éducation, en adéquation avec les besoins de développement du pays».

Pour lui, il est «important d'améliorer



qualitativement l'encadrement managérial et pédagogique» car, a-t-il expliqué, «toute carence dans ce domaine hypothéquerait les chances de réussite du processus de réforme».

**Encourager la filière des mathématiques et généraliser les TIC**

Enchaînant sur l'enseignement des sciences et de la technologie, il a souligné qu'il était «vital de favoriser l'enseignement et l'acquisition de connaissances et de compétences dans ce créneau» des sciences et technologies.

Il a relevé aussi que le taux d'enseignement dans la filière des mathématiques est actuellement de 10%, indiquant que l'objectif c'est d'atteindre 15%, l'année prochaine.

Dans le même sillage, il a appelé à généraliser les nouvelles Technologies de

l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des établissements scolaires au niveau national, mettant ainsi l'accent sur la mise en place de manière progressive d'établissements intelligents dotés de tous les équipements modernes. Il a mis l'accent aussi sur l'éducation et les loisirs, soulignant la nécessité de redonner toute son importance à l'enseignement de matières de l'éducation physique et sportive, la musique et le dessin notamment. A cet effet, il a rappelé que plusieurs championnats dans diverses disciplines sportives étaient issus du sport scolaire ou universitaire, d'où la nécessité de réhabiliter cette pratique, a-t-il préconisé.

**Réguler et organiser l'école privée**

Evoquant l'enseignement dans établissements relevant du secteur privé, il a indiqué que ces derniers doivent res-

pecter trois principes, à savoir le partenariat, la responsabilité et la confiance.

«Nous ne sommes pas contre l'école privée, laquelle doit être un partenaire de l'école publique», a-t-il affirmé s'opposant cependant à toute forme de «dérapage et de décadence».

Dans le même contexte, il a évoqué les cours de soutien dispensés aux élèves par des particuliers et des écoles privées, souvent dans des «endroits indécent», soulignant la «nécessité de réguler et d'organiser cette activité».

«L'enseignement privé s'est développé ces dernières années et il nous appartient de mieux l'encadrer et de l'intégrer au système national d'éducation dans une vision de responsabilité, de partenariat et de confiance», a-t-il dit. Le Premier ministre a en outre proposé de réviser la période et la durée des examens, citant l'exemple de l'examen du baccalauréat qui s'étale sur une «longue période de cinq jours».

Au sujet de la violence dans les établissements scolaires, il a appelé les participants à cette conférence à trouver des réponses et des solutions à même de juguler ce phénomène, soulignant que l'Etat les accompagnera dans ce sens.

«Nous devons apporter des réponses aux préoccupations des pères et des mères de famille concernant des dossier comme le phénomène des cours particuliers ou la violence en milieu scolaire, laquelle entrave l'acquisition de la connaissance». En outre, il a affirmé qu'il est nécessaire de moraliser les actes d'enseignement et d'évaluation», soulignant que «le savoir ne peut s'accommoder des pratiques de triches, de plagiat et de marchandisation».

Il a ainsi précisé que les élèves ne pouvant pas aller à l'université, ont la possibilité d'être dirigés vers le secteur de la formation professionnelle, préconisant de ce fait d'entamer une réflexion dans l'optique d'instaurer un bac professionnel.

Par ailleurs et au sujet de l'amélioration du service public et de l'allégement des dossiers d'état civil, il a annoncé qu'à partir de l'année 2016, les titulaires d'un passeport biométrique, bénéficiant automatiquement d'une carte nationale biométrique sans fournir le moindre dossier administratif.

**M. Sellal plaide pour un changement «graduel» des méthodes d'enseignement**

Le Premier ministre a plaidé samedi à Alger, pour un changement «graduel» des méthodes d'enseignement appelant à un retour aux «fondamentaux» dans l'école algérienne.

Dans une allocution à l'ouverture de la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école, le Premier ministre a appelé au «retour dans l'école algérienne aux fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et le calcul», en particulier dans le cycle primaire, plaident pour un changement «progressif» des méthodes d'enseignement et l'orientation de l'instruction vers les

sciences et la technologie.

«Il est désormais nécessaire d'investir davantage dans l'enseignement des sciences et de la technologie et les mathématiques car ils permettent la maîtrise de l'économie et du progrès scientifique», a-t-il ajouté.

Il a en outre estimé que «le plus important est de jeter les bases d'une école intelligente à travers une utilisation efficiente des nouvelles technologies de l'information et de la communication et non pas en comptant sur la triche aux examens, faisant allusion aux cas de triche enregistrés dernièrement à l'examen du bac-

calauréat. Le Premier ministre a saisi l'occasion de cette rencontre avec les différentes composantes du système éducatif pour souligner l'intérêt qu'il convient d'accorder à l'élément humain dans le secteur de l'éducation. «Le meilleur investissement économique et social consiste en l'élément humain», a-t-il dit à ce propos.

Il a affirmé dans ce cadre que le grand défi était «la formation et le développement continu des compétences nationales, un défi à concrétiser impérativement à travers l'accomplissement par l'école algérienne de sa mission principale (...) et l'inculcation de

la culture de la critique à nos enfants en vue d'aboutir à la formation d'un bon citoyen algérien». Il a également évoqué l'école privée en Algérie insistant dans ce cadre sur la nécessité du respect de trois principes, à savoir le partenariat, la responsabilité et la confiance.

«Ces principes permettent à l'école privée de jouer son rôle de partenaire de l'école publique», a-t-il dit, soulignant que le gouvernement encourage ce type d'enseignement «sans aucun problème pour peu qu'il s'éloigne du dérapage et de la décadence». Parmi les points abordés par le

Premier ministre dans son allocution, le phénomène des cours particuliers qu'il a qualifié d'«école parallèle» soulignant la nécessité de les réglementer.

Il a insisté sur la nécessité du respect des règles fondamentales de l'école algérienne par les élèves et par les enseignants en travaillant ensemble dans la stabilité». Il a annoncé à cette occasion l'éventualité d'une réflexion dans l'optique d'instaurer un baccalauréat professionnel afin de garantir l'égalité des chances entre tous les élèves.

## CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

**M<sup>ME</sup> BENGHEBRIT**  
**MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
**Pour une école permettant**  
**à l'élève de développer**  
**ses potentialités et de s'épanouir**

**La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a plaidé samedi à Alger en faveur de la mise en place d'une école à même de permettre à l'élève de développer ses potentialités et de s'épanouir à la mesure des moyens et ressources dégagés par l'Etat.**



«Aujourd'hui, une occasion précieuse nous est offerte pour arriver à un point de vue partagé sur les alternatives de redéploiement stratégique de la mise en œuvre de la réforme et nous aspirons à mettre en place une école de l'ambition qui permette à l'élève de développer ses potentialités et de s'épanouir», a indiqué Mme Benghebrit dans son allocution lors de la Conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école.

«Un tel projet est possible et nous sommes résolument décidés à le concrétiser grâce aux ressources matérielles, financières et humaines mises à disposition et aux grandes orientations telles que définies par la commission de réforme de l'école, instituée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et adoptée en 2003», a-t-elle ajouté.

En ce sens, la ministre a exhorté les experts participants à la conférence à avancer des «propositions novatrices à même d'être traduites en feuille de route claire». «Nous

nous attèlerons durant les cinq prochaines années, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, à conforter les acquis de la réforme du système éducatif entamée en 2003», a-t-elle souligné.

Mme Benghebrit a expliqué qu'un intérêt particulier sera accordé au cycle primaire qui prend en charge la moitié des effectifs globaux des élèves (46,29%) et dont les infrastructures représentent près de 72% du parc total des établissements scolaire. Evoquant l'opportunité de la tenue de cette conférence, la ministre a indiqué qu'une «maturation» dans la mise en œuvre des réformes a été atteinte.

Pour Mme Benghebrit, cette conférence intervient aussi dans le cadre des projections du système éducatif à l'horizon 2030, estimant «indispensable» l'organisation de ce genre de rencontres avec pour but de synthétiser les recommandations formulées par les professionnels du terrain.

Elle a souligné en outre qu'il est attendu que cette conférence un impact sur le système éducatif et ses acteurs pour opérer des mutations pédagogiques tout en suscitant des questionnements sur les missions de l'école dans un environnement régional instable, a-t-elle relevé.

La ministre a également souligné qu'à travers cette conférence, il est attendu d'«approfondir» la réflexion sur le statut des savoirs dans les sociétés en crise d'où, a-t-elle recommandé, «l'importance de la +contextualisation+ des prémissages dans un pays aussi vaste que l'Algérie».

Toutefois, la ministre a relevé que le système éducatif «peine à s'adapter en matière de management éducatif et administratif face à la crise de croissance, caractérisée par une reprise de natalité depuis 2005-2006, un rythme de réalisation d'infrastructures intensif et une augmentation importante du nombre de personnels notamment les enseignants».

**M. Sellal appelle les enseignants à consacrer la stabilité sociale**

Le Premier ministre a appelé samedi à Alger, les enseignants à «laisser l'école loin des surenchères politiques» et de maintenir le dialogue comme moyen de revendication, afin de concourir à la stabilité nationale. A l'occasion de l'ouverture de la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, il a exhorté les 450.000 enseignants à «consacrer la stabilité sociale qui reste le fondement de la stabilité nationale», indiquant que «l'enseignant a le droit d'avoir des activités politiques mais loin de l'établissement scolaire». Il a ajouté que les surenchères, qui pourraient porter atteinte à l'école, «ne seront pas tolérées». Le Premier ministre a réitéré à cette occasion, la disponibilité du gouvernement à tenir ses engagements envers les enseignants, les invitant toutefois à «considérer la conjoncture actuelle du pays». «Le gouvernement va déployer tous ses efforts pour répondre aux revendications des syndicats à qui il est demandé de considérer la conjoncture actuelle sachant que les recettes nationales ont reculé de 47,1%», a-t-il déclaré, leur demandant également une meilleure maîtrise des relations avec le ministère de l'Education.

Leur rappelant qu'ils sont les formateurs de l'élite de demain et leur rôle est primordial dans ce sens, il a estimé qu'il est difficile d'admettre les «grèves illimitées qui n'émanent pas de nos valeurs et qui prennent en otage l'avenir des élèves comme elles engendrent des répercussions négatives sur lui et sur l'école», précisant également, qu'il est certes avec le droit syndical», cependant il voit «d'un mauvais œil un enseignant comparaitre devant la justice». «La meilleure solution reste le dialogue pour lequel il faut donner toutes les chances», a-t-il souligné.

**L'Etat poursuivra ses efforts en faveur de l'éducation malgré le recul des recettes des hydrocarbures**

L'Etat algérien poursuivra ses efforts en faveur du secteur de l'éducation malgré la baisse du prix du pétrole ayant causé un recul de ses recettes de 47,1%, a déclaré samedi à Alger, le Premier ministre.

A l'occasion de l'ouverture de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, il a réitéré l'engagement de l'Etat à poursuivre ses efforts en faveur du secteur «névralgique» que constitue l'éducation nationale et ce, «sur décision du président de la République Abdelaïd Bouteflika».

Rappelant qu'entre 2010-2014, l'Etat algérien a dépensé près de 45 milliards de dollars dans le domaine de l'éducation, le Premier ministre a estimé que cela «est le meilleur investissement que nous puissions faire».

«Si nous voulons avoir une économie forte, le défi qui s'impose est la formation de la ressource humaine et du potentiel national», a-t-il souligné. Revenant sur la conférence dont la tenue coïncide avec l'accès à l'université de la promotion issue de la réforme, il a expliqué que l'objectif est «d'apporter une évaluation objective et non pas de sortir avec une nouvelle réforme», ajoutant qu'il s'agit là d'améliorer le rendement». «On ne peut se permettre de revenir en arrière», a martelé le Premier ministre, rappelant qu'il y a eu beaucoup d'acquis qui sont palpables». Il a expliqué, dans ce sens, que l'école a pour mission élémentaire d'apprendre à l'élève «comment savoir et comment faire», lui inculquant le «sens de la critique constructive» pour former l'Algérien au sens de la citoyenneté. Il a ajouté qu'il échoit à chaque cycle d'apprendre à l'élève un programme défini, citant à titre illustratif le cycle primaire chargé de lui apprendre à lire et à écrire sans pour autant «de noyer dans des théories».

**M. BENKHALFA MINISTRE DES FINANCES**  
**Budgets: Pas de recul dans les secteurs de l'éducation et de la formation mais de la rigueur**

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a écarté samedi à Alger, tout «recul» ou restriction de budgets dans certains secteurs comme l'éducation ou la formation suite à la baisse du prix du pétrole, précisant qu'il s'agit «plutôt des mesures de rigueur».

En marge de la conférence

nationale d'évaluation de la réforme de l'école, qui s'est étalée sur deux jours, M. Benkhalfa a expliqué que «l'Etat n'a pas enregistré de recul» dans certains secteurs notamment de l'éducation mais plutôt une rigueur», qui tend à plus de rationalisation.

«Il y a une rigueur mais il n'y

a jamais eu de recul dans ce secteur», a-t-il insisté.

Selon lui, il s'agit de mettre «plus d'efficience et de faire en sorte que les budgets retournent avec des résultats et des performances meilleures et de perdre moins de temps dans les situations d'inactivité».

«Cette année par exemple,

nous avons perdu beaucoup d'heures et plus on perd de temps plus les budgets perdent de leur rationalité, donc ce sont des fondamentaux de la République auxquels il faut revenir, et le premier fondamental est la formation (éducation, enseignement supérieur et formation professionnelle) et dans

ces secteurs il n'y a aucune mesure de recul mais il y a des mesures de rationalisation», a expliqué le ministre des Finances. «Le pays a besoin de retrouver la notion de la valeur dans le travail, le temps, l'argent et même dans l'éducation», a-t-il ajouté.

APS

## AÏN TÉMOUCHENT

### Lancement en septembre du projet de l'institut de formation aux techniques touristiques

Les travaux de réalisation du projet d'institut national de formation aux techniques touristiques et hôtelières de la wilaya d'Aïn Temouchent seront lancés début septembre prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

Après l'achèvement de l'étude de ce projet dont a pris connaissance jeudi dernier le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul lors d'une visite dans la wilaya, le lancement en réalisation est prévu le «mois de septembre prochain», a indiqué Larbi Mecheri.

La direction du tourisme et de l'artisanat procédera, la semaine prochaine, à l'étude des offres des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national, afin de choisir la société qui concrétisera ces travaux, a-t-il ajouté tout en rappelant l'importance de cet établissement qui contribuera au programme qualité-tourisme.

Destiné à former des cadres et des agents pour le secteur du tourisme, ce projet s'est vu allouer une autorisation de programme de 500 millions DA pour sa construction et son équipement, a-t-on signalé. Doté de quatre logements de fonction, cet institut accueillera, une fois réalisé, 300 personnes dont 150 bénéficiant du régime d'internat.

Inscrit en 2009 dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a fait l'objet d'une étude de réadaptation. Cette procédure a été rendue nécessaire après le refus du ministère des Finances d'accorder une enveloppe de 1,57 milliard de dinars fixée par l'étude préliminaire de ce projet, a-t-il rappelé.

Le ministère ne donnant son accord que pour 47 % de ce montant, il était impossible de le concrétiser sur le terrain, d'où les retards dans sa réalisation, a-t-il ajouté.

Le futur établissement, qui sera implanté près de l'université, au niveau du second Pôs Sud-Est d'Aïn Temouchent, accordera 50 places d'internat à l'élément féminin, selon M. Mecheri. Sur le plan pédagogique, le futur institut national formera, au profit des wilayas du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, des techniciens supérieurs en métiers hôteliers, notamment des guides touristiques, tout en contribuant à la vulgarisation des techniques modernes et à la formation continue des personnels du secteur.

La professionnalisation du secteur touristique, en particulier celle de l'hôtellerie, a déjà donné ses fruits dans la wilaya d'Aïn Temouchent à la faveur d'une politique de formation dans les spécialités dispensées en adéquation avec les besoins exprimés par les établissements hôteliers existants et ceux prévus dans un avenir proche, en attendant la réalisation de l'institut national du tourisme, a encore souligné le même responsable.

Plusieurs promotions sont sorties de l'institut national spécialisé de formation professionnelle d'Aïn Temouchent (techniques hôtelières) et du centre de formation professionnelle et de l'apprentissage de Hammam Bouhadjar (cuisine collective), oltre l'institut hôtelier «Formatec» qui a formé des cuisiniers-pâtissiers, des restaurateurs et des réceptionnistes, a-t-il ajouté.

Ce projet d'institut contribuera, par ailleurs, au développement économique de la wilaya qui repose, dans une large mesure, sur la promotion du tourisme, balnéaire en particulier, a-t-il conclu.

## SELON L'ONS

### Légère hausse du rythme d'inflation annuel en juin 2015

Le rythme d'inflation annuel a continué à augmenter pour atteindre 5% en juin 2015 contre 4,8% et 4,5% en mai et avril derniers, respectivement, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



En juin 2014, le rythme d'inflation annuel avait été de 1,5%, rappelle-t-on. Quant à l'indice des prix à la consommation, qui sera à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, il a connu une croissance de 4,52% en juin 2015 par rapport à juin 2014, précise l'Office.

Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 4,41% (près de 4% pour les produits agricoles frais et 4,85% pour les produits alimentaires industriels) en glissement annuel (juin 2015-juin 2014).

Pour les prix des biens manufacturés, ils ont connu une croissance de 4,68%, tandis que ceux des services ont enregistré une hausse de près de 4,5%, précisent les chiffres de l'ONS. A l'exception de la baisse des prix des œufs (-12,64%), tous les autres produits alimentaires frais ont connu une augmentation en juin dernier comparativement au même mois de 2014.

Les hausses ont été enregistrées, essentiellement, pour la pomme de terre (6,9%), légumes frais (6,6%), poissons frais (6,2%), les fruits frais (4,9%), viande de poulet (4,4%), viande de boeuf (4,3%) et viande de mouton (2,8%).

D'autres produits alimentaires ont également connu des hausses dont les boissons non alcoolisées

(13%), poissons en conserve (9,9%), fruits secs (7,04%), pain et céréales (5,23%), lait, fromage et dérivés (3,6%), café, thé et infusion (2,8%), sucre (1,3%), huiles et graisses (0,17%).

(6,7%), pain et céréales (3,6%), lait et fromage (3,3%) et sucre (1,5%).

#### Juin 2015: hausse des prix à la consommation

En juin dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance mensuelle de 0,5% par rapport à mai 2015. Pour les biens alimentaires, cet indice des prix a enregistré une hausse de 0,7% sur la même période de comparaison, qui a été induite principalement par une augmentation haussière des prix des produits agricoles frais (+1,1%) et des produits alimentaires industriels (+0,3%).

Les prix des biens manufacturés ont grimpé de près de 4,3% et les services de 3,95%. Cette augmentation a touché l'ensemble des produits du groupe «alimentation et boissons frais» à l'exception des œufs qui ont reculé de près de 6,6%.

Durant la première moitié de l'année 2015, les hausses les plus prononcées ont concerné la pomme de terre (58,73%), légumes frais (15,36%), poissons frais (14,05%), viande de poulet (7,76%), viande de boeuf (3,3%) et viande de mouton (2,4%).

D'autres produits alimentaires ont aussi connu une variation haussière tels les poissons en conserve (7,7%), les boissons

et les légumes frais (-4,7%).

La loi de finances complémentaire 2015, adoptée mercredi dernier par le Conseil des ministres, prévoit un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances 2015 initiale), rappelle-t-on. En 2014, le taux d'inflation en Algérie s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

## ÉNERGIE

### 58 nouveaux transformateurs électriques mis en service à Médéa

Cinquante-huit (58) nouveaux transformateurs électriques de moyenne tension ont été réalisés et mis en service dans la wilaya de Médéa, à la faveur du plan d'urgence 2015, destiné à renforcer les capacités du réseau électrique local et à réduire les perturbations durant la période estivale, a-t-on appris samedi auprès de la société de distribution du centre (SDC-

Médéa).

Sept autres transformateurs électriques seront lancés en réalisation, dès que les «contraintes rencontrées sur le terrain seront levées», a indiqué la même source, signalant que le retard mis dans la concrétisation de la globalité du projet est du à «l'opposition de propriétaires privés à l'implantation de lignes de moyen ten-

sion sur leurs terrains».

Des démarches ont été engagées, à cet égard, auprès de ces propriétaires en vue d'arriver à un arrangement financier devant permettre de transcender cet écueil et de reprendre ainsi les travaux en suspens, a-t-on fait savoir.

L'on apprend, par ailleurs, qu'un programme de réhabilitation a été lancé, au

début de l'année, dans le but de sécuriser le système de distribution local et de répondre à la croissance de la demande en matière d'énergie électrique. Pas moins de vingt-deux (22) réseaux de distribution électriques urbains vétustes ont été touchés par ce programme de réhabilitation qui devrait cibler graduellement d'autres réseaux, a-t-on signalé.

## Le pétrole termine en baisse à New York

Les prix du pétrole ont poursuivi leur baisse vendredi, une nouvelle tentative de rebond ayant tourné court après l'annonce d'une augmentation du nombre de puits en activité aux Etats-Unis.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre a perdu 31 cents à 48,14 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), concluant une troisième séance consécutive de baisse.

La chute des cours s'est accélérée après que la société de services pétroliers Baker Hughes a annoncé dans l'après-midi que 21 puits de pétrole supplémentaires étaient en activité.

Or les investisseurs espèrent que les exploitants de puits de pétrole vont finir par réduire leur production pour commencer à rééquilibrer un peu un marché qui croute sous une offre surabondante par rapport à la demande.

Andy Lipow, chez Lipow Oil Associates, a toutefois indiqué qu'il attendait encore de voir les statistiques mensuelles pour mai du ministère de l'Energie (DoE) en fin de semaine prochaine pour se faire une idée plus précise.

«On pourra voir des signes d'un déclin de production au Texas et dans les autres régions de production de pétrole de schiste», a-t-il dit, relativisant l'importance du nombre de puits.

«Il y a clairement moins de puits (ndlr: 59% de moins qu'en octobre) mais quel est l'effet de cette réduction si les producteurs deviennent plus efficaces et font plus à moindre coût?» a-t-il souligné.



En outre, les investisseurs se sont inquiétés d'un mauvais indicateur économique en Chine, qui fait craindre pour la demande.

La production manufacturière chinoise s'est contractée en juillet, atteignant son niveau le plus bas depuis 15 mois, selon une étude indépendante qui confirme les difficultés de la deuxième économie mondiale à relancer son activité.

De leur côté, les analystes de JPMorgan Markets ont rappelé que le fort repli des cours du WTI — qui a perdu quelque 21% en six semaines, et 2,75 dollars en une semaine — s'était appuyé sur la forte augmentation inattendue des stocks de brut aux Etats-Unis. Ce alors même que les raffineries travaillent à une très

forte cadence (95,5% d'utilisation) pour répondre à la robuste demande en essence d'Américains friands de voyages en voiture estivale.

Pour Bart Melek, chez TD Securities, les cours du pétrole sont sans doute partis pour se diriger vers les niveaux les plus bas de l'année, c'est-à-dire en ce qui concerne le WTI les 43,46 dollars de la clôture du 17 mars. «Je ne sais pas combien de temps ça prendra», a-t-il indiqué. «Tant que la saison des déplacements automobiles estivale bat son plein les raffineries vont puiser dans les stocks (de brut), mais, une fois que cela ralentira, je crois que les gens vont commencer à réagir, ce qui pourrait arriver vers la fin de l'été», a-t-il dit.

## Athènes demande officiellement une nouvelle aide au FMI

La Grèce a officiellement demandé l'aide du Fonds monétaire international (FMI), un pas de plus dans les négociations pour un nouveau sauvetage de la Grèce, dans une lettre rendue publique vendredi.

Se pliant à une demande formulée le 13 juillet lors d'un sommet sous haute tension par les autres Etats de la zone euro, le ministre des Finances



la rigueur, mais avait dû faire marche arrière face à l'Allemagne notamment.

Formellement, l'aide du Fonds à la Grèce court encore jusqu'au printemps 2016, et une nouvelle demande n'était pas nécessaire.

Le courrier de M. Tsakalotos à Christine Lagarde, qui commence par

«Chère directrice générale du FMI», et qui rappelle que la Grèce s'est engagée à mettre en œuvre un certain nombre de politiques visant à soutenir ses finances publiques et à ramener la croissance, apparaît donc surtout comme un geste de bonne volonté politique.

La lettre est publiée alors que le processus de négociation d'un troisième plan d'aide semblait patiner vendredi.

Alors qu'Athènes a déjà validé plusieurs étapes, notamment deux votes sur des réformes qui ont coûté une partie de sa majorité parlementaire au Premier ministre Alexis Tsipras, le flou subsistait sur l'arrivée dans le pays de hauts fonctionnaires de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI.

L'équipe chargée d'évaluer l'économie grecque et les réformes engagées, qui n'avait plus mis les pieds depuis près d'un an en Grèce en raison d'une hostilité grandissante envers cette «troïka», est attendue «dans les prochains jours».

## Fitch confirme la note de la Belgique à AA avec perspective négative...



L'agence d'évaluation financière Fitch a confirmé vendredi la note de la dette publique de la Belgique, à AA, ainsi que la perspective d'évolution qui reste négative. Cela signifie que l'agence pourrait à moyen terme abaisser la note du royaume, qui reste AA, soit la troisième meilleure possible dans sa classification.

La notation de Fitch tient compte du niveau élevé de la dette publique et du récent dérapage budgétaire mais aussi de la position extérieure créditrice du pays, d'indicateurs macroéconomiques stables et d'une gouvernance relativement forte.

Fitch prévoit que la dette, qui s'établissait à 106,6% du PIB va grimper à 107% cette année avant de redescendre sous les 100% d'ici 2020.

L'agence note que le déficit budgétaire belge a souffert d'un récent dérapage, puisque le pays a enregistré un déficit à 3,2% du PIB en 2014, 0,8 point en dessous de la prévision initiale.

Dans son Programme de stabilité, le gouvernement belge prévoit un déficit budgétaire 2015 à 2,5% du PIB. Fitch a révisé à la hausse sa prévision de déficit pour la Belgique, la passant de 2,5% à 2,7% du PIB.

Le 17 juillet, l'agence Standard and Poor's avait également confirmé la note belge.

## ... Et élève d'un cran la note de la dette de l'Islande



L'agence de notation financière Fitch a relevé vendredi soir d'un cran, de BBB à BBB+, la note à long terme de l'Islande, compte tenu des projets du gouvernement pour la libéralisation des mouvements de capitaux. «La note à long terme a été relevée de BBB à BBB+. La perspective est stable», indique l'agence américaine dans son communiqué.

Elle met en avant le fait que début juin, le ministère des Finances islandais a présenté une stratégie détaillée pour la libéralisation des mouvements de capitaux, une décision qui devrait «améliorer l'environnement des affaires», juge Fitch. L'agence de notation Moody's puis Standard & Poor's avaient relevé, respectivement fin juin et mi-juillet, d'un cran la note islandaise pour des raisons similaires. L'Islande fut notée «Aaa», la meilleure note possible, jusqu'en mai 2008 où elle fut le premier pays à être frappé par la crise financière mondiale.

## L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en baisse face au dollar vendredi, dans l'attente de l'issue des discussions entre la Grèce et ses créanciers sur le nouveau plan d'aide au pays, le marché optant en outre pour la prudence après des données chinoises décevantes.

La monnaie unique européenne valait 1,0968 dollar vendredi, contre 1,0935 dollar jeudi soir. Elle reculait également face à la monnaie nipponne, à 135,72 yens contre 136,10 yens jeudi, tandis que le dollar restait presque stable face à la devise japonaise, à 123,74 yens contre 123,90 yens.

Des inquiétudes sur la croissance chinoise, moteur de la reprise économique mondiale, poussent les cambistes à privilégier les devises qu'ils jugent les plus sûres, au premier rang desquelles le billet vert mais aussi le yen, commenté un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi.

Le dollar était par ailleurs soutenu par la perspective d'un relèvement avant la fin de l'année des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed), renforcée jeudi



par la chute bien plus importante que prévu des inscriptions hebdomadaires au chômage qui sont tombées à leur plus bas niveau en près de 42 ans.

Une hausse des taux américains rendrait le dollar plus rémunératrice et donc plus attractif pour les investisseurs qui profitent ainsi de tout accès de faiblesse du billet vert pour effectuer des achats à bon compte en vue d'un renchérissement attendu de la devise.

Par ailleurs, la crise grecque continuait de peser sur la devise européenne, alors que le pays se prépare à de difficiles discussions sur le nouveau plan d'aide dont les modalités doivent encore être négociées.

L'euro était de plus lesté vendredi par l'annonce d'un ralentissement de la croissance de l'activité privée au sein de l'Union monétaire en juillet, l'indice PMI composite atteignant 53,7, son niveau le plus faible en deux mois, après 54,2 en juin.

La livre britannique gagnait du terrain face à la monnaie européenne, à 70,69 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,5515 dollar pour une livre.

La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0553 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9621 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2095 yuans pour un dollar, contre 6,2096 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1,080,80 dollars au fixing du soir, contre 1,097,40 dollars jeudi.

## TIZI-OUZOU

### Journée de sensibilisation sur l'irrigation

Une journée de démonstration et de sensibilisation sur l'irrigation au profit des agriculteurs de la wilaya a été organisée ce week-end par la direction des services agricoles de Tizi-Ouzou.

Cette journée de démonstration, organisée en partenariat avec la chambre locale de l'agriculture, s'est déroulée au niveau de la ferme pilote de Draâ Ben Khedda, 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, en présence d'un représentant d'une entreprise qui fournit du matériel d'irrigation, dont des asperseurs, des enrouleurs et des pivots.

Ce représentant a procédé sur place à la mise en fonction d'un enrouleur moyen qui permet d'assurer l'arrosage d'un champs d'une superficie de quatre hectares (4 ha) et dont la portée du canon peut atteindre jusqu'à 55 m.

Il a également répondu aux questions des agriculteurs relatives à l'utilisation de cet appareil sur des terrains accidentés et sur son coût, en expliquant que l'enrouleur peut être placé dans des champs présentant jusqu'à 7% de pente.

Quant à son coût il est de 1,22 millions de dinars dont 430 000 DA sont subventionnés par l'Etat à travers le Fond national de développement agricole (FNDA).

L'agriculteur désireux d'acheter ce matériel doit disposer d'un tracteur s'il souhaite acquérir un enrouleur destiné à des champs de 4 ha ou plus, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les appareils destinés à irriguer des parcelles d'un (1) ha.

Les avis des agriculteurs de différentes localités de la wilaya qui ont bénéficié d'explications sur le mode d'emploi de ce système d'irrigation étaient plutôt mitigés. Certains le trouvant efficace et utile, tandis que d'autres le déclarant plutôt «intéressant» en raison de son prix jugée «trop élevée».

Le chef de service Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction locale de services agricoles (DSA), Chebbah Sid Ahmed, a expliqué que le but attendu de cette journée consacrée à l'irrigation est d'appeler les agriculteurs à irriguer leurs champs, afin de faire face à d'éventuels épisodes de canicule comme ceux enregistrés cette saison.

«Cette année nous avons eu une saison plutôt sèche donc et au vu des changements climatiques nous demandons aux agriculteurs, notamment les céréaliculteurs qui n'ont pas l'habitude d'irriguer leur champs de le faire et de s'équiper d'ores et déjà en matériel nécessaire», a-t-il insisté, observant que la pratique de l'irrigation permet d'augmenter le rendement de 50%.

Les agriculteurs intéressés par l'achat de ce matériel sont appelés à se rapprocher de la DSA et de présenter certaines pièces dont une facture pro forma afin de bénéficier de la subvention accordée par le FNDA, a indiqué M. Chebbah.

## LAGHOUAT

### Lancement de la manifestation «Ciné-medina»

La manifestation «Ciné-medina» a été lancée vendredi dans la soirée à la maison de la culture Tekhi Abdallah Ben keriou de la ville de Laghouat, en présence d'une foule d'amateurs du septième art, a-t-on constaté.

La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel, initié par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous l'égide du ministère de la culture, a été marquée par la projection de films d'animation pour enfants, et des clips vidéo.

Le programme de cette manifestation qui s'étalera sur quatre jours, prévoit la projection de films documentaires, dont «L'Algérie vu du ciel» de Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi qui offre un voyage inédit aux téléspectateurs pour découvrir les merveilles des quatre coins du pays. Le rendez-vous donnera lieu également à la projection des Clips de la défunte Warda El Djazairia, et la chanteuse Zakia Mohamed, le long métrage «Parfums d'Algier» du réalisateur Rachid Benhadj, «Harraga blues» de Moussa Haddad, et autres œuvres cinématographiques, ont indiqué les organisateurs.

Cet événement permettra au large public de passer un agréable moment de partage, de découverte et d'évasion et de découvrir ainsi les œuvres cinématographiques nationales, a-t-on signalé.

## JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA (ALGER)

# 10.000 visiteurs durant les 2 jours de l'Aïd el Fitr

Plus de 10.000 personnes ont visité le jardin d'essai d'El Hamma (Alger) durant les deux jours de l'Aïd el Fitr 2015, a indiqué samedi le directeur du jardin Mustapha Bourain.

10.572 visiteurs ont afflué vers le jardin d'essai durant les deux jours de l'Aïd el Fitr avec un pic de 8720 visiteurs durant le deuxième jour, a précisé M. Bourain.

«L'activité du jardin ne se limite pas à l'aspect récréatif uniquement», a indiqué le responsable.

Des animations sont également organisées au niveau de l'école botanique du jardin ainsi que des ateliers de formation qui attirent un nombre croissant d'amoureux de la nature, tous âges confondus, a-t-il ajouté. Plus de 419 stagiaires ont été formés durant la session d'octobre 2014 à mars 2015 dans les domaines du jardinage, l'apiculture, l'aquaculture, la plantation et autres. Le



nombre de nouveaux adhérents dans ces spécialités est de 453 stagiaires qui recevront une formation de 6 mois, à titre gratuit, allant d'avril à octobre 2015.

Plus de 4300 enfants ont pris part aux journées de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, organisées au niveau du jardin d'essai d'El Hamma de janvier à juillet en cours. Melle Djeballi Sanaa, chargée de la communication au jardin d'essai d'El Hamma a appelé les visi-

teurs qui affluent vers le jardin, ouvert de 7h à 19h, au respect des consignes publiées sur les pancartes installées récemment pour veiller à la préservation de cette espace botanique qui renferme également un parc zoologique. Le jardin d'essai d'El Hamma a été créé, rappelle-t-on en 1832 sur une superficie de 32 hectares.

Le jardin a été rouvert aux visiteurs en 2009 après une réhabilitation qui a duré cinq ans.

## EL BAYADH

### 120 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Ouled Oumrane

Pas moins de 128 foyers du village de Ouled Oumrane (20 km de la ville d'El Bayadh) ont été raccordés juillet courant au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès de l'entreprise de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz-Ouest).

Retenu au titre du dernier plan quinquennal (2010-2014), cette opération a nécessité un montant de plus de 10,4 millions de dinars pour la réalisation d'un réseau de transport de gaz sur 1,6 km et un autre de distribution sur une distance de 2,56 km, a expliqué le directeur de distribution Omar Abdelmouhith El Bey.

L'alimentation de cette localité enclavée relevant de la commune d'El Bayadh s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par la Sonelgaz pour approvisionner les localités secondaires en cette énergie, après l'achèvement du raccordement des 21 communes sur les 22 que

compte cette wilaya, a-t-il ajouté.

Le programme relatif au raccordement au réseau de gaz naturel retenu pour ces régions enclavées, les quartiers et les nouvelles cités, a permis en 2014 le raccordement de 553 foyers, dont 100 familles du village Thnia, 48 autres du village Boulenouar (commune d'El Bayadh) et 269 familles du village Ain Djedida (commune Sidi Amor), en plus de 136 familles disséminées à travers le territoire de la commune de Chellala, a-t-on signalé.

La wilaya d'El-Bayadh enregistre un taux jugé appréciable en matière de raccordement au réseau de gaz naturel qui a atteint les 98 % et les efforts se poursuivent pour le raccordement de la commune restante, El-Benoud (200 km au sud du chef lieu de wilaya), au titre de l'actuel plan quinquennal (2015-2019), a fait savoir le même responsable.

## M'SILA

### Des inventeurs appellent à un cadre organisationnel pour appuyer les lois en vigueur

Les participants à un séminaire national des inventeurs algériens, organisé samedi à la bibliothèque centrale de M'sila, ont plaidé pour la mise en place d'un cadre organisationnel en appui aux lois en vigueur sur les inventions.

Au cours de cette rencontre initiée par l'Organisation nationale de la protection de la richesse Intellectuelle (ONAPI), ils ont estimé qu'un tel cadre organisationnel aiderait les inventeurs et les producteurs de biens intellectuels à poursuivre leurs

efforts et à participer ainsi, plus activement, au développement du pays». Les participants ont également appelé à «l'instauration de mécanismes de financement au profit des inventeurs afin de favoriser l'innovation» qui constitue, ont-ils relevé, «le moteur du développement économique». Douze (12) inventeurs ont exposé, à cette occasion, leurs créations liées, entre autres, aux domaines de l'éclairage public, des énergies renouvelables et de l'informatique, en utilisant des matériaux essentiellement locaux. Créée en 2014, l'ONAPI, basée à M'sila, se veut un espace de rencontre pour les inventeurs algériens et un facilitateur de la coopération entre les divers instituts, universités et laboratoires de recherche nationaux et étrangers. Elle œuvre notamment à concrétiser autant que possible les inventions algériennes et à établir des conventions avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

## ORAN

### Inauguration d'un «jardin méditerranéen»

Un "Jardin méditerranéen" s'étendant le long de la frange maritime-est d'Oran a été inauguré samedi. L'inauguration de cet espace public s'étendant sur cinq (5) hectares dans le secteur urbain d'El Menzeh (ex-Castastel), s'est déroulée dans une ambiance de fête, sur des airs de folklore, en présence des autorités et des élus de la wilaya et des représentants du mouvement associatif.

Surplombant la mer Méditerranée, ce jardin dont les travaux d'aménagement ont duré 9 mois, comprend des commodités dont des kiosques en bois respectant la nature de cet espace qui constitue une "bouffée d'oxygène" pour les habitants d'Oran avides de telles structures de loisirs et de détente, comme l'a exprimé un citoyen qui a assisté à la cérémonie d'inauguration.

Celle-ci a été marquée aussi par une large présence d'enfants faisant partie d'associations sportives et de

faoujds de camps d'été d'Oran. Ce jardin public se veut aussi un modèle en matière écologique en ce sens qu'une grande partie (70%) est recouverte de gazon, tandis que le reste est constitué de pistes et d'un lac artificiel fonctionnant au système de jeux aquatiques et est doté de passages en bois. Il dispose aussi d'aires de jeux aquatiques fonctionnant avec les techniques d'éclairage moderne, ont indiqué des responsables du projet, confié à une entreprise privée spécialisée en aménagement de l'environnement et en embellissement créée par des jeunes dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes.

Le projet a eu un soutien de la part du mouvement associatif d'Oran, activant dans le domaine environnemental, à l'instar de l'Association des résidents de Castastel "ARC" (hai El Menzeh).

## SELON LA PROTECTION CIVILE 2 morts et une personne grièvement blessée dans un accident de la route à Tlemcen

Deux personnes sont mortes et une troisième a été grièvement blessée suite à un grave accident de la circulation survenu vendredi sur la route nationale 99 reliant les communes de Hennaya et Zenata, a-t-on appris vendredi auprès de la protection civile de la wilaya de Tlemcen.

Cet accident mortel est survenu vendredi en milieu de journée suite à une collision entre deux véhicules légers, a précisé la chargée de la communication de la direc-



tion de la protection civile, ajoutant que la personne blessée a été évacuée au Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

## SETIF : 201 accidents de la route en 3 semaines : 10 morts et 286 blessés

**Azzedine Tiouri.**

La route continue de tuer. Il ne se passe pas un jour sans apprendre une nouvelle macabre du à un accident de la route. Le bilan communiqué par la cellule de presse de la Protection civile de la wilaya de Sétif fait état de 201 accidents de la route, soit une moyenne de 9 à 10 par jour, au cours des trois premières semaines du mois de juillet, causant la mort de 10 personnes et 286 blessés de diverses gravités.

Le plus grave et douloureux accident s'est produit, il y a quelques jours, dans la banlieue nord de la ville d'El Eulma qui a causé la mort de quatre membres d'une même famille, le père, la mère et les deux en-



fants (un garçon et une fille). L'autre accident mortel a eu lieu mardi dernier lorsqu'un véhicule a dévié de sa trajectoire sur la RN 75, dans la localité d'Ouled Bedrouh, dans la commune de Tella, causant la mort d'un jeune de 24 ans. Par rapport à la même période de l'an dernier, il a été enregistré une augmentation dans le nombre des accidents et des victimes au moment où l'on a constaté, ajoute la même source, une baisse sensible au cours du premier semestre de cette année.

A la lumière de ce bilan macabre,

la Protection civile ne cesse de réitérer ses appels à la prudence et à la vigilance aux conducteurs et aux automobilistes pour éviter de tels drames endeuillant les familles, notamment en cette période estivale des grandes vacances, des fêtes et des déplacements en nombre sur les routes et l'augmentation du trafic routier.

## PLUIES TORRENTIELLES À AMOUCHE ET AIN KEBIRA (SÉTIF) 1 mort et des dégâts matériels importants

Après un brusque changement de climat, des pluies torrentielles accompagnées de violentes averses se sont abattues dans l'après-midi de jeudi dernier sur une grande partie de la région nord de la wilaya de Sétif. Les dairas les plus touchées par ces brusques averses ont été celles d'Ain El Kebira et Amouche situées à une trentaine de km au nord du chef-lieu de wilaya Sétif. Ces averses ont causé le décès d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années, originaire d'Amouche. La victime se trouvait à bord de son véhicule en compagnie de son fils lorsqu'ils ont été surpris par des eaux déchainées transformant les routes en grands ruisseaux, transportant des arbres coupés et des glissements de terrain au lieu dit Ain Fartas, dans la localité de Bou Amrane. Les recherches des éléments de sauvetage de la Protection civile de l'unité d'Amouche ont permis de retrouver le corps du père emporté

par les eaux à près de deux kilomètres du lieu du drame et sauver le fils, âgé de 25 ans, in extrémis, blessé légèrement. Ces intempéries en pleine saison estivale ont causé d'importants dégâts matériels dans différents



parties de la région touchée par un déluge de grêlons, gros calibres, de plus de 2 cm de diamètre, nous signalent. Des locaux commerciaux, des maisons et l'ensemble du réseau routier des deux localités d'Amouche et d'Ain Kebira ont été inondés par ces pluies torrentielles inattendues en cette période de l'année et que l'on n'a pas enregistré depuis des décennies.

AT

## ALGER 5 ans de prison pour viol

**Par A.Ferrag**

Nabil âgé de 34 ans, est arrêté et condamné à 5 ans de prison pour viol sur la personne de Samira.



Ce jour-là, Nabil propose à Samira de l'emmener dans la baraque de son ami, Samira accepte et là l'irréparable se produit : elle perd sa virginité.

Samira a déposé une plainte contre Nabil pour viol, Nabil est arrêté et présenté aux services de la police. Il nie les faits qui lui sont reprochés.

Le jour du procès, Nabil est accusé de viol de la jeune Samira. Il refuse cette accusation de toutes

ses forces, pressé de questions, il avoue finalement son acte. Le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, requiert une peine de 6 ans de prison ferme à l'encontre de Nabil pour viol.

L'avocat de la défense demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

A l'issue des délibérations, le verdict est tombé : 5 ans de prison ferme à l'encontre de Nabil.

## AIN DEFLA 2 personnes recherchées arrêtées par la BMPJ

**Salim Ben**

Les éléments de la BMPJ de Khemis Miliana, ont arrêté au cours de la semaine passée deux personnes, originaires de la même ville, et qui étaient recherchées par la justice.

Il s'agit de deux jeunes âgés de 26 et 36 ans, qui avaient 4 ordonnances judiciaires contre eux pour leur implication dans diverses affaires criminelles. Cette arrestation est intervenue après une poursuite de ces deux criminels par les éléments de la police, ces derniers ont réussi à mettre un plan efficace et mettre la main sur eux. Pour rappel les deux personnes sont accusées pour agression par arme blanche et vol qualifié, insultes et menaces et tentatives de vol.

Les inculpés ont été présentés auprès du procureur général de la cour de Khemis Miliana, qui a ordonné leur mandat de dépôt.

## Un voleur arrêté en flagrant délit à el Attaf

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre le crime avec toutes ses formes, les éléments de la police d'El Attaf ont réussi de mettre la main sur un voleur des locaux de commerce.

Il s'agit d'un jeune âgé de 26 ans originaire de la même ville. Cela est arrivé avant-hier lorsque, les citoyens ont alerté les policiers suite à une casse d'un local de commerce par un individu à une heure tardive. Aussitôt alertée, la patrouille de la BMPJ a localisé l'individu qui voulait briser un local de commerce, il s'agit d'un jeune homme âgé de 26, repris de justice, il a été arrêté en flagrant délit et présenté au tribunal d'El Attaf. Le procureur a ordonné son mandat de dépôt, pour son implication dans cette affaire de vol à l'intérieur d'une boutique.

## BORDJ BOU ARRERIDJ : 7 personnes mortes asphyxiées dans un puits à Chefa

Sept personnes, d'une même famille, B.S., 36 ans, B.K., 35 ans, B.A., 34 ans, B.H., 26 ans, B.R., 23 ans, B.M., 23 ans et B.A., 18 ans, ont trouvé la mort dans la nuit de vendredi à samedi dans un puits à Chefa, dans la commune de Khellil, à l'est de Bordj Bou Arreridj.

Selon les premiers éléments de l'enquête, dans le cadre de leurs travaux, les infortunés avaient, afin de vider l'eau du puits, une pompe qu'ils ont descendue au fond du puits sans mettre de masque, ne se rendant pas compte que le monoxyde de carbone dégagé par le moteur de la pompe resterait au fond du puits. Selon les services de la Protection civile, ils auraient été asphyxiés en inhalant des gaz toxiques. Le premier homme est descendu dans le puits et a fait un malaise, le deuxième également. Enfin, quand les autres victimes qui ont voulu porter secours aux autres, ne sont pas ressorties. Elles ont été remontées sans vie par les pompiers. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes du drame.

**M.B.**

## ITALIE

### 1 200 migrants débarquent en Sicile

Plus de 1.200 migrants ont débarqué samedi en Sicile après avoir été récupérés en Méditerranée par deux navires, ont annoncé les garde-côtes italiens. Venus essentiellement d'Afrique sub-saharienne et de Syrie, les 785 migrants, dont 133 femmes et 27 enfants, ont débarqué à Palerme, après avoir été récupérés à la suite de plusieurs opérations de sauvetage au large des côtes libyennes par un navire norvégien opérant dans le cadre de l'opération européenne «Triton». Les 468 migrants restant, dont sept femmes enceintes, sont arrivés samedi matin à Pozzallo, dans le sud-est de l'île, à bord du *Le Niamh*, un navire de la Marine irlandaise.

Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en date du 10 juillet, plus de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, pour moitié en Italie, où les arrivées sont encore supérieures aux records enregistrés en 2014, et pour moitié en Grèce, où elles connaissent une croissance exponentielle.

La traversée clandestine au large des côtes libyennes a coûté la vie à plus de 1.900 personnes cette année.

## EGYPTE :

### 31 morts dans la collision de 2 bateaux sur le Nil au nord du Caire

Au moins 31 personnes dont des femmes et des enfants ont péri dans un accident entre un navire de plaisance et un cargo sur le fleuve du Nil au nord du Caire, selon un nouveau bilan établi, vendredi par le ministère égyptien de la santé. La police avait fait état, jeudi, de 19 morts dans la collision survenue, mercredi soir entre un bateau de plaisance et un cargo.

Les recherches pour retrouver des personnes portées disparues se poursuivaient vendredi, a précisé un communiqué du ministère égyptien de la santé.

Une équipe de secours fluvial, la police de l'environnement, les organismes sécuritaires égyptiens ont procédé au sauvetage de 6 personnes. Le capitaine du cargo et trois de ses aides, accusés par le parquet d'homicide involontaire et de ne pas avoir respecté les mesures de sécurité nécessaires, ont été placés en détention provisoire pour une durée de quatre jours, a indiqué un responsable du parquet.

## CHILI

### Un séisme de 5,3 degrés secoue la région nord

Un tremblement de terre de magnitude 5,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a secoué vendredi soir la région de Tarapaca, au nord du Chili, a indiqué l'Institut sismologique de l'Université du Chili. Cette secousse, dont l'épicentre a été localisé à 8 kilomètres à l'ouest de Alto Hospicio, s'est produite vers 20h04 (heure locale), a précisé la même source. Le tremblement de terre, qui n'a pas fait de victimes ni de dégâts matériels, a toutefois provoqué des coupures d'électricité dans la ville d'Iquique, a ajouté la même source. Selon le Service Hydrographique et Océanographique de l'Armée (Shoa), ce séisme ne réunit pas les conditions pour déclencher une alerte au tsunami sur les côtes. Le Chili est l'un des pays les plus exposés aux tremblements de terre.

En 2010, une secousse de 8,8 degrés avait provoqué un tsunami meurtrier qui avait fait de centaines de morts et causé d'importants dégâts matériels.

## NÉPAL

### Arrestation de 247 personnes lors d'une grève contre le projet de Constitution

La police népalaise a annoncé avoir arrêté vendredi près de 250 «militants maoïstes» ayant voulu contraindre des écoles et des transports publics à cesser leur activité pour contester le projet de Constitution soutenu par le gouvernement.

Deux-cent-quarante-sept «militants maoïstes» ont été interpellés, selon un porte-parole de la police, Kamal Singh Bam, qui a fait état de dégâts matériels.

La sécurité a été renforcée à Katmandou à l'occasion de cette première grève nationale depuis le séisme meurtrier de 25 avril.

Les maoïstes népalais ont conclu un accord avec les autres partis sur un projet de Constitution en juin, après des années de pourparlers stériles, sous la pression d'une population exaspérée et éprouvée par le tremblement de terre qui a tué plus de 8.800 personnes. Mais une faction au sein du



parti maoïste conteste ce projet qui selon eux trahit les principes des maoïstes, qui ont mené une guerre civile pendant une décennie jusqu'en 2006.

Le conflit a conduit à la fin de la monarchie. «Le projet est contre le peuple et l'esprit et les espoirs nés de la guerre du peuple», a dit leur porte-parole Khadga Bahadur Bishwokarma, en référence au conflit.

«La constitution ne règle pas les problèmes de discrimination ethnique, raciale et de genre que nous avons combattus». L'un des points sensibles est le nouveau découpage des provinces népalaises, l'opposition

voulant soutenir l'émergence de communautés historiquement marginalisées.

Des dizaines de personnes ont été blessées dans des heurts entre opposants au projet de constitution et la police pendant la semaine.

De nombreux Népalais ont fait part de leur frustration face à ce mouvement qui complique un peu plus leur vie. «J'en ai assez des grèves.

Ce sont les gens comme nous qui souffrent quand il y a une grève, il n'y a pas de travail et nous avons faim», dit un journalier, Karma Tamang.

## PAKISTAN

### Séisme de magnitude 5,1, au moins 3 morts

Trois personnes ont péri dans un tremblement de terre de magnitude 5,1 sur l'échelle ouverte de Richter, qui a secoué le nord du Pakistan samedi, ont annoncé des responsables. Trois personnes, deux femmes de 25 et 48 ans et un enfant de neuf ans, sont morts après l'effondrement de leur maison à Abbottabad, à 50 km d'Islamabad, a indiqué Sher Akbar Khan, un haut responsable de la police.

La secousse s'est produite à une profondeur de 26 kilomètres et son épicentre était situé à 15 kilomètres au nord-est de la capitale Islamabad, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS).

La secousse a été ressentie à Islamabad et dans différentes villes des provinces du Punjab (est) et de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a déclaré le météorologue Ghulam Rasul.



## MIGRANTS

### L'Erythrée demande à l'ONU d'enquêter sur le trafic «abject» d'êtres humains

L'Erythrée a demandé samedi à l'ONU d'enquêter sur le trafic «abject» d'êtres humains vers l'Europe, première destination de migrants érythréens notamment en traversant la Méditerranée.

Les Erythréens sont, après les Syriens, le deuxième groupe le plus important de réfugiés à risquer leur vie en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année. Ces traversées périlleuses ont coûté la vie à plus de 1.900 personnes.

«Le gouvernement de l'Erythrée demande au Conseil de sécurité de l'ONU - bien que certains de ces membres soient eux-mêmes complices de ces crimes - d'enquêter sur ce problème et de s'assurer que justice soit rendue», indique un communiqué du ministère érythréen des Affaires étrangères.

«Les décès, privations et perspectives d'avenir gâchées pour les victimes de ce trafic d'êtres humains sont trop abjects pour qu'en un donne des détails», ajoute le communiqué. «Ce crime organisé a pris des dimensions qui dépassent les

simples contours d'une entreprise maieuse», poursuit-il.

Le gouvernement, qui par le passé a accusé la CIA et des organisations de défense des droits de l'homme d'être à l'origine de cet exode, assure avoir des «preuves indiscutables» de ce trafic et se tient prêt à les donner «une fois qu'un processus crédible sera amorcé» à l'ONU. Dans un rapport de 500 pages, l'ONU a elle-même accusé début juin le gouvernement érythréen de «violations systématiques et à grande échelle» des droits de l'homme - cas de torture, exécutions, disparitions».

Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes érythréens bravent «les barbelés, champs de mine et gardes armés» pour quitter le pays, dirige depuis plus de vingt ans par le président Issayas Afewerki. Ils tentent d'échapper à la «répression» mais aussi à un service militaire qui peut durer plusieurs années.

À la suite de la publication du rapport de l'ONU, le pays a défendu son service militaire controversé, expliquant ne «pas avoir d'autre choix» en raison des menaces extérieures pour sa sécurité.

## MEXIQUE

### La foudre tue 7 personnes d'une même famille

Sept personnes d'une même famille ont été tuées par la foudre vendredi dans l'Etat de Guanajuato (centre) au Mexique, ont indiqué les autorités locales.

Les victimes sont «quatre mineurs et trois femmes qui travaillaient dans les champs», dans la localité de Mesa Cuata, située dans une zone montagneuse près de la ville de Querétaro, a indiqué à l'AFP la protection civile.

Les enfants étaient âgés de trois, cinq, neuf et 14 ans, et les femmes de 19, 32 et 44 ans. Deux autres personnes ont été blessées, un enfant de 8 ans et une femme de 26 ans. La zone montagneuse où s'est déroulé le drame a été touchée par un violent orage en milieu d'après-midi, ont précisé les autorités.

APS

# Un plan d'urgence pour le CHU de la maternité du CHU de Constantine

Un «plan d'urgence» va être mis en œuvre au service Maternité du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a annoncé le ministre de la Santé, de la population et la réforme hospitalière, samedi, au cours d'une visite d'inspection de cette structure de santé.

La maternité où des travaux de réhabilitation sont en cours sera temporairement fermée pour accélérer les travaux, et ses prestations provisoirement transférées, «dans une semaine au plus tard», à l'hôpital d'El Kroub, a ajouté le ministre.

Le service Maternité du CHU, plus que saturé par l'afflux de parturientes de plusieurs wilayas de l'Est du pays, se distingue par de graves lacunes dont la télévision nationale s'était faite l'écho il y a quelques jours et que le directeur général de l'établissement avait lui-même dénoncées mercredi dernier au cours d'une conférence presse qu'il avait également mise à



M. Abdelmalek Boudiaf a également fait savoir, in situ, que les résultats des en-

quêtes diligentées par les services de sécurité à propos de la gestion et du fonctionnement de cette structure hospitalière seront connues «dans les prochaines 48 heures» et qu'elles seraient aussitôt suivies de «décisions».

Le ministre de la Santé qui devait s'enquérir du fonctionnement des différents services du CHU, pourra suivre, tout au long de la journée, sa visite de travail en inspectant plusieurs autres structures de santé de la wilaya de Constantine avant de présider, en fin de journée, une séance de travail qui réunira l'ensemble des cadres locaux de son secteur.

## Le taux de natalité a augmenté parallèlement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens

Le taux de natalité en Algérie a augmenté parallèlement à l'amélioration des conditions de vie notamment pour ce qui est du logement et de l'emploi, a indiqué le di-

sécurité et à stabilité et l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Ce taux est ainsi passé de 600.000 naissances par an durant cette période, à 1.000.000 naissances par an

C'est une situation qui nécessite aussi, a-t-il dit, «une étude prospective sur le développement démographique en Algérie et les moyens que dispose la société algérienne».

Il a rappelé dans le même sens que la politique de planification familiale et de régulation des naissances, adoptée par le ministère durant les années 1970, avait donné ses fruits et a permis de suivre une politique nationale de la population adaptée aux moyens du pays.

Il a également rappelé que les pouvoirs publics avaient préféré alors appeler cette politique «planification familiale» au lieu de «régulation des naissances», eu égard à la nature de la famille algérienne à laquelle revient la liberté de faire des enfants.

Le même responsable a estimé par ailleurs que la dynamique de natalité dépendait aussi de plusieurs paramètres dont le niveau d'instruction des parents et le niveau de vie, ajoutant que la régulation des naissances aide à une meilleure prise en charge des enfants aussi bien pour leur bien-être que pour leur éducation et leur suivi scolaire.



recteur de la Population au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Amer Ouaali.

Ce taux de natalité avait connu «une stagnation» durant les années 1990 et le début des années 2000 vu la conjoncture qu'a traversé le pays ayant un retour à la normale à la faveur du rétablissement de la

en 2014, a précisé M. Ouaali à l'APS. Il s'agit, selon le même responsable, d'une situation sociale «très normale», dans la mesure où ce taux de natalité est encouragé également par le mariage à un plus jeune âge notamment pour les femmes en âge de procréation et le rajeunissement de la société algérienne.

## Ismaïl Kenzoua élu président de la Fédération nationale des associations des sclérosés en plaques

Le Docteur Ismaïl Kenzoua a été élu samedi à Alger président de la Fédération nationale des associations des sclérosés en plaques lors d'une assemblée générale à laquelle ont pris part les représentants d'une vingtaine de wilayas. A cette occasion, le Docteur Kenzoua a précisé que l'objectif de la création de cette fédération était la prise en charge des personnes at-

teintes de la sclérose en plaques.

Le spécialiste a rappelé les efforts consentis par les autorités publiques pour garantir la disponibilité du médicament aux malades, qui a-t-il dit, est très coûteux.

S'agissant du dépistage de la maladie, le spécialiste a estimé que les structures hospitalières disposaient de techniques modernes pour diag-

nostiquer la maladie dont les symptômes ne sont visibles qu'après l'âge de 20 ans.

Il a précisé en outre que cette maladie dont les causes sont encore inconnues, touchait plus les femmes que les hommes.

Le docteur Kenzoua a appelé à la mise en place d'un registre national pour assurer un bon suivi des malades sur l'ensemble du territoire nation-

nal. Soulignant que quelque 1000 personnes atteintes de la sclérose en plaques ont été recensées, il a précisé que ce chiffre ne reflétait pas la réalité.

La sclérose en plaques est une affection du système nerveux central caractérisée par des zones dégénératives disséminées de façon irrégulière au sein de la substance nerveuse.

## Un vaccin anti-paludisme reçoit le feu vert de l'agence européenne du médicament



L'Agence européenne du médicament (EMA) a donné son feu vert vendredi à un vaccin expérimental contre le paludisme du groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline (GSK).

Baptisé «RTS,S» ou Mosquirix, ce vaccin expérimental le plus avancé du monde contre le paludisme est destiné aux enfants en bas âge.

Avec le feu vert de l'EMA, ce médicament a franchi ainsi une des dernières étapes avant sa commercialisation, mais il faudra encore les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avant une éventuelle diffusion, notamment en Afrique.

Selon une étude publiée en avril et basée sur des tests sur plusieurs années, avait montré que le «RTS,S» offrait aux jeunes enfants une protection limitée, et moindre encore pour les bébés, mais pourrait néanmoins protéger des millions de petits exposés au parasite.

Malgré que son efficacité reste modeste et décroît avec le temps, les auteurs de l'étude estiment qu'actuellement ce vaccin expérimental est le plus prometteur contre le paludisme, qui tue en moyenne chaque jour 1.200 enfants en Afrique sub-saharienne.

Il vise à «à immuniser les enfants âgés entre 6 semaines et 17 mois contre le paludisme et l'hépatite B. Après des décennies de recherche sur la vaccination contre le paludisme, Mosquirix est le premier vaccin contre la maladie à être évalué par une autorité de régulation», a indiqué l'EMA, basée à Londres.

Les essais ont été effectués sur un groupe de bébés de 6 à 12 semaines et un autre de petits âgés de 5 à 17 mois, sur un échantillon total de près de 15.500 enfants de sept pays africains (Burkina Faso, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique et Tanzanie).

Nick White, professeur de médecine tropicale à l'Université Mahidol à Bangkok et à Oxford a affirmé toute que c'est le seul vaccin contre la paludisme qui marche actuellement, mais il ne marche pas aussi bien qu'espéré au départ.

Provoqué par le parasite Plasmodium transmis par des moustiques, le paludisme a causé la mort de 584.000 personnes dans le monde en 2013, essentiellement en Afrique, selon l'OMS.

Les enfants de moins de cinq ans représentent au moins les trois quarts de ces décès.

APS

# LA PATERNITÉ FERAIS GROSSIR LES PAPAS

*La paternité ferait grossir les papas d'au moins 2 kilos, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue American Journal of Men's Health.*

Les chercheurs de la Northwestern Medicine (Etats-Unis) ont étudié l'Indice de Masse Corporelle (IMC) de 10 253 participants relevés à quatre moments-clés de la vie : au début et à la fin de l'adolescence ainsi qu'à 25 et 35 ans et au moment de la paternité.

« Très peu d'études ont étudié les liens entre paternité et prise de poids » explique Craig Garfield, du département de pédiatrie et paramédical sciences sociales, de la Northwestern University Feinberg School of Medicine et auteur de l'étude. On prévient souvent les femmes du risque de la prise de poids pendant la grossesse et après l'accouchement, mais on alerte rarement les hommes que cette nouvelle situation familiale peut aussi modifier leur poids et aug-

menter leur tour de taille.

Les conclusions de cette étude révèlent qu'un jeune papa de 1m80 environ vivant avec son enfant prend environ 2kg tandis qu'un même individu vivant sans sa progéniture prend aussi 1,5kg. Cela correspond à une augmentation de respectivement 2,6% et 2% de l'Indice de Masse Corporelle des jeunes papas.

À l'inverse, les hommes de 1m80 n'ayant pas encore d'enfant auraient perdu en moyenne 600g sur la même période.

« Les conclusions de cette étude devraient inciter les professionnels de santé à concevoir des interventions de prévention de l'obésité et de la prise de poids chez les jeunes hommes qui souhaitent avoir des enfants » conclut Craig Garfield.



## LES HOMMES DÉSIRENT FONDER UNE FAMILLE AVANT LES FEMMES

Selon un sondage britannique, les hommes souhaitent généralement être papas avant la trentaine... contre 32 ans chez les femmes.

Il paraît que le désir de maternité est déterminé par le carillon de l'horloge biologique et que les hommes sont de fait moins pressés d'être papas. Eh bien, ces assertions ne seraient que purs clichés, à en juger une enquête britannique révélée par le Daily Mail. Selon ce sondage, réalisé par la société Voucher Cloud spécialisée en codes promotionnels (cherchez l'erreur), le désir de paternité s'éveillerait trois ans avant la gent féminine. En moyenne 29 ans pour les hommes et 32 pour les femmes.

1 732 citoyens britanniques hommes et femmes âgés de 18 à 39 ans, sans enfants et en couple depuis au moins deux ans ont répondu au sondage. Plusieurs questions leur ont été posées comme s'ils voulaient



avoir des enfants. Une question à laquelle ont répondu affirmativement 88 % des hommes contre 79 % des femmes.

Les sondés ont également indiqué le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient avoir. Là, les deux sexes sont au diapason : la moyenne est de deux enfants.

Autre fait notable, si les femmes disent vouloir leur premier bébé à 32 ans, elles pourraient devoir au préalable se mettre d'accord avec leur partenaire. Interrogés sur l'âge du premier enfant pour une femme, ces messieurs, visiblement plus impatients, répondent que l'âge idéal pour une femme est de 25 ans.

Hommes et femmes ne seraient pas égaux sur le désir d'enfant. D'ailleurs l'enquête apporte une autre différence entre les sexes : les hommes n'aimeraient pas avoir d'enfant après 35 ans, alors que les femmes se disent prêtes jusqu'à 41 ans. Un sujet à débattre au sein du couple.

## PAPA ÂGÉ, RISQUE DE SANTÉ MENTALE AFFECTÉE

Avoir un père âgé surexposerait les enfants aux risques de troubles de l'attention, d'autisme, de schizophrénie ainsi qu'à d'autres pathologies psychiatriques, selon une étude américano-suédoise.

La paternité tardive influe-t-elle sur la santé de l'enfant ? Des chercheurs de l'Université d'Indiana (nord des Etats-Unis) et de l'Institut Karolinska à Stockholm suggèrent un impact négatif sur la santé mentale des enfants.

En se basant sur les données médicales de Suédois nés entre 1973 et 2001, les scientifiques ont établi un lien significatif entre l'âge du père et la survenue de troubles psychiatriques

et d'apprentissage. La liste des dangers auxquels les enfants sont exposés est longue : autisme, déficit d'attention, trouble bipolaire, schizophrénie, faible QI, échec scolaire. Les enfants seraient aussi plus vulnérables aux problèmes de drogues et aux tentatives de suicide.

Pour étayer ces conclusions peu réjouissantes, les chercheurs avancent des chiffres issus de leur analyse : un enfant dont le père a 45 ans à sa naissance avait ainsi 3,5 fois plus de risque de souffrir d'autisme et 13 fois plus de probabilité d'avoir des troubles de l'attention qu'un enfant dont le père avait 24 ans à sa naissance.

Le risque de bipolarité s'est avéré 25 fois plus élevé pour l'enfant issu d'un père âgé de 45 ans à sa naissance comparé à un père de 24 ans. Quant aux tendances suicidaires et les problèmes de drogue, le risque était multiplié par 2,5.

Les chercheurs savent que les mutations dans l'ADN peuvent se produire à chaque réplication du sperme. En effet avec l'âge, les hommes sont davantage exposés aux toxines environnementales qui peuvent altérer l'ADN du sperme. Ceci pourrait expliquer l'impact négatif du vieillissement du sperme sur le développement du futur enfant. Que les parents inquiets se rassurent, le niveau d'études des



parents et les revenus pourraient compenser (un peu) les effets négatifs d'une paternité tardive, selon les chercheurs.

L'étude est parue dans la revue scientifique Journal of the American Medical Association Psychiatry.

## Une pince pour redresser les ongles incarnés



Le Makizume Robo est japonais, et il nous promet de régler une bonne fois pour toutes notre souci d'ongle incarné. Sauf qu'évidemment, la technologie a un prix. De loin, ça ressemble à un tire-bouchon. Ou à un étau de mécanicien. Ou à un robot un peu bizarre. Pourtant, le Makizume Robo pourrait bien plaire à toutes celles et ceux qui ont un ou plusieurs ongles incarnés. Ce drôle d'outil, inventé par des ingénieurs japonais, sert en réalité à les redresser.

Parce qu'en plus d'être esthétiquement disgracieux, un ongle incarné présente également un véritable danger pour la santé : touchant le plus souvent le gros orteil, il conduit d'abord à une réaction inflammatoire (c'est rouge, gonflé et douloureux) puis (en l'absence de traitement) à une infection, très douloureuse, suintante et malodorante.

Comment ça marche ? D'abord, il faut placer les deux crochets du Makizume Robo sous les bords de l'ongle. Ensuite, on serre la vis, ce qui soulève mécaniquement l'ongle qui a pénétré dans la chair (torture, vous avez dit torture ?). Afin de faciliter le processus, il est nécessaire (en tout cas, selon le site de la marque) de ramollir l'ongle pendant 20 minutes dans un bain d'eau chaude. Et, à la fin de l'opération, il faut encore faire sécher l'ongle avec un séche-cheveux, histoire qu'il ne reprende pas sa place initiale.

Sauf que ce petit bijou de technologie (ou presque) a un prix : environ 315 dollars (soit 290 euros), frais de port non compris. Pour ce prix-là, nous, on préfère s'offrir une bonne pédicure préventive. Et si l'infection est déjà installée, on court chez le médecin sans tarder.

# MÉDECINE DOUCE : SOIGNER SES PROBLÈMES DE PEAU

On le sait bien : notre peau est le reflet de notre santé. L'acné, les lèvres perpétuellement gercées, les aphes, les boutons de fièvre sont parfois des signaux d'alerte. Qu'il vaut mieux traiter en douceur...

### Combattre l'acné

L'acné résulte d'une inflammation des glandes sécrétant du sébum, à la racine des poils. Les causes peuvent être génétiques, alimentaires, hormonales ou le stress.

### Les huiles essentielles limitent l'infection

L'HE de sauge sclarée tempère les influences hormonales et l'HE de Tea tree est anti-infectieuse. Appliquer une goutte de chaque HE sur les boutons d'acné matin et soir.

### Produit prêt à l'emploi

Lotion soin du visage, 15 ml, 9,70 €, PhytoSun aroms, Roller SOS peau, 5 ml, 9 €, Puressentiel.

### La Gemmothérapie pour réguler

Les bourgeons de framboise régulent le système hormonal. Prendre 10 gouttes le matin pendant 3 semaines avec un arrêt de 7 jours. Faire un traitement de 3 mois.

Notre conseil : Ne jamais percer un bouton d'acné pour éviter les cicatrices. Éviter le soleil ensuite.

### Venir à bout des lèvres gercées

Nos lèvres sont fragiles et très sensibles à la chaleur, au froid et n'apprécient pas les UV du soleil ni le sel marin. Résultat, elles se fissurent et font mal.



### Les huiles essentielles calment

L'HE de lavande aspic ou l'HE sont apaisantes. Mettre 1 goutte d'HE de votre choix dans deux gouttes d'huile végétale d'amande douce sur les lèvres deux fois par jour jusqu'à la cicatrisation.

### Les plantes hydratent

Le gel d'aloe hydrate et cicatrise les lèvres sèches. Le beurre de karité accélère la cicatrisation.

### Produit prêt à l'emploi

Soin des lèvres Everon, stick de 4,8 g, 4,95 € Weleda

Notre conseil : En été, protéger vos jolies lèvres avec une noisette de beurre de Karité mélangée à 1

goutte d'HE de Lavande aspic. À appliquer une ou deux fois par jour.

### Soigner les aphes

Ces petites plaies douloureuses dans la bouche surviennent à cause d'une acidité fréquente ou après avoir mangé des noix ou des fruits pas lavés.

### Les huiles essentielles diminuent la douleur

Vous avez le choix entre l'HE de Tea tree, de Laurier Noble, de Thym vulgaire. Appliquer sur les lésions, une goutte d'HE de votre choix jusqu'à cinq fois par jour et arrêter à la disparition de l'aphète.

### L'homéopathie soulage

En cas d'aphète occasionnel, Borax CH, 5 granules trois fois par jour.

### Produit prêt à l'emploi

Homeoafly, 60 comprimés, 5,70 €, Boiron.

Notre conseil : Faire des bains de bouche après chaque repas avec 30 ml d'eau mélangée à une cuillère à café de bicarbonate de soude.

### Guérir un bouton de fièvre

L'apparition des lésions hérétiques est favorisée par le stress, un choc émotionnel, une exposition au soleil.

### Les huiles essentielles cicatrisent

Dès les premières sensations de brûlures, appliquer 1 goutte d'HE de Ravintsara, l'HE antivirale sur les lésions d'hépatite, trois fois par jour jusqu'à la cicatrisation.

### Produits prêts à l'emploi

Lotion bouton de fièvre, 15 ml, 9,70 €, PhytoSun aroms, Gel SOS labial, 5 ml, 9 €, Puressentiel.

### La gemmothérapie pour lutter contre le virus

Les bourgeons Rosa canina ont une action antivirale. Prendre 10 gouttes le matin pendant 21 jours avec un arrêt de 7 jours. Faire une cure de 3 mois. Notre conseil : En cas de crise, n'embrassez pas vos amis pour ne pas leur transmettre le virus.

## LES SODAS SERAIENT RESPONSABLES DE L'APPARITION DU DIABÈTE DE TYPE 2

Les sodas et les boissons sucrées seraient responsables de l'apparition du diabète de type 2, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Medical Journal.

Sodas, sodas light, jus de fruits industriels : toutes ces boissons seraient responsables de l'apparition du diabète de type 2, indépendamment du poids de la personne.

Les chercheurs de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) ont réalisé une méta-analyse de 17 études antérieures en tenant compte de tous les paramètres qui pouvaient fausser ces analyses, dont le poids.

Les conclusions de leur étude révèlent que les sodas et toutes les

boissons sucrées artificiellement et qui contiennent des édulcorants seraient responsables de l'apparition du diabète de type 2 indépendamment du poids des personnes.

Une consommation habituelle de boissons sucrées a été associée à une plus grande incidence de diabète de type 2, indépendamment de l'adiposité des personnes étudiées. Cette incidence a également été confirmée avec les boissons sucrées artificiellement et les jus de fruits, mais de façon moins évidente explique le Dr Fumiaki Ima-mura, de l'unité d'épidémiologie du Medical Research Coucil de l'Université de Cambridge. Comme les sodas light et les jus de fruit produisent les mêmes effets, les



chercheurs rappellent que « par conséquent, et contrairement à ce que pense la population, elles ne conviennent pas comme option

saine. Néanmoins, leur apport calorique inférieur peut être bénéfique chez les adultes obèses en aidant à réduire le poids ».

## ET SI LES ŒUFS POUVAIENT SOIGNER L'INTOLÉRANCE AU GLUTEN ?



D'après une nouvelle étude, les personnes qui ont une intolérance au gluten pourraient manger du pain et des gâteaux, grâce au jaune d'œuf qui pourrait contre-carrer les effets irritants du gluten sur ceux qui souffrent de la maladie cœliaque. Les personnes intolérantes au gluten ne peuvent pas consommer la gliadine présente dans le gluten car il irrite la paroi de leur intestin grêle. Mais les

chercheurs de l'Université d'Alberta aux Etats-Unis ont découvert que les anticorps présents dans le jaune d'œuf pourraient être utilisés pour enrôler le gluten lorsqu'il entre dans le corps et donc empêcher ces effets néfastes.

Les médecins de l'Université d'Alberta ont développé une pilule qui neutralise le gluten dans l'estomac afin de protéger l'intestin grêle et limiter le dommage provoqué par la gliadine.

Il faut prendre la pilule cinq minutes avant de manger, et jusqu'à deux heures après. Ainsi, les personnes atteintes de maladies cœliaques pourraient manger les aliments contenant du gluten sans soucis. Les chercheurs ont expliqué que ce supplément ne serait pas un traitement de la maladie mais plutôt un moyen d'améliorer la qualité de vie de ceux qui en souffrent. Cela pourrait aussi aider à diminuer les symptômes provoqués par le gluten chez les malades cœliaques tels que la fatigue, le ballonnement et le mal de tête.

Le complément alimentaire a été développé par une compagnie britannique, le Vetanda Group, qui a annoncé que si les essais cliniques sont concluants, la pilule pourrait être disponible dès le début de 2018 au Canada.

La porte-parole pour Vetanda Group, Claire Perry, a expliqué au site web Nutraling-dients que « notre produit de santé révolutionnaire pourrait potentiellement offrir la liberté alimentaire aux individus intolérants au gluten et également améliorer leur qualité de vie. »

|||EL DU 24 AU 27 JUILLET 2015

## «la toponymie algérienne : du local au national»

Arslan-B

...En espérant qu'il ne s'agira pas de s'etendre et de s'entendre sur l'étymologie facile, et que les résultats de ce colloque ne manqueront pas de constituer un apport édifiant –un « plus » dans l'approfondissement de la recherche anthropolinguistique, un chemin éclairé vers une connaissance de plus en plus concise de notre passé (fiel et miel), de notre patrimoine culturel, de notre identité...plurielle, incontestablement ? A priori, du moins...Car sans objectif, que pourraient valoir un séminaire, un colloque ?

Sans risque de se tromper, d'abord, il est des toponymes d'un érotosémitisme immuable que ni la philologie, ni l'étymologie (qui s'en inspire amplement en « sollicitants » dans une large mesure la sémiologie) ne pourront « ébranler » dans leur tenace « monolithisme » pour espérer en extraire, un jour, la quintessence sémantique. Tant leurs origines « linguistiques » remontent, dans bien des cas, aux temps préhistoriques et que l'onomatopée peut être un élément constitutif de leur formation... Aussi, de ce colloque (dont on ne connaît pas l'objectif, cela dit), les respectables animateurs-participants sont précisément attendus sur leur attitude à « pénétrer » la gangue de métal qui enveloppe certains toponymes, l'étymologie facile « à fleur de peau » n'intéressant personne, tant c'est évident...

Ensuite, d'emblée, il est plutôt difficile de comprendre ou d'expliquer cette « dichotomie » flanquée au thème fondamental du colloque et qui consiste à établir une différence... « géo-thématique » entre la toponymie « locale » et « nationale ». La toponymie nationale ne serait-elle pas le recensement de l'ensemble des toponymes locaux ? Question naïve, peut-être... Mais peu importe. Un colloque, à l'initiative du HCA (Haut commissariat à l'Amazighité) est consacré à la « toponymie locale et nationale » du 24 au 27 juillet 2015 et se déroulera à JIJEL. La toponymie, pour rappel, est « l'étude des noms de lieux et leur étymologie ». Que signifie « JIJEL » ? Pour commencer. A l'époque coloniale, cette ville côteière voisine de Bejaïa s'appelait « DJIDJELLI ». Alors que ce « toponyme » apparemment imposé par l'administration coloniale française (1830-1962) a, dans la réalité (linguistique) autochtone, toujours désigné le natif-résident ou le natif (même expatrié) de cette région (qui englobe d'autres localités telles Taher, Texenna et bien d'autres...). Pourquoi, alors, pareil « choix » par l'administration coloniale ? A noter que lorsqu'il s'agit de désigner la ville, les autochtones (Tous les Algériens et pas seulement les natifs de la ville) prononcent « JIJEL », c'est-à-dire avec le phonème (j) (de l'alphabet latin) (j) comme « jamais », « joie »... Mais dès qu'il s'agit de désigner l'habitant-natif, c'est « djidjeli » (c'est-à-dire avec le « d » (dja) (comme « Djazair »). Une énigme...-phonétique, déjà. L'étymologie est une autre difficulté... A aucun moment nous n'avons « rencontré » quelque explication étymologique, tant c'est évident.

gique à « Jijel » dans le tome 1 de l'ouvrage pourtant assez bien documenté de Charles-André-Julien intitulé « Histoire de l'Afrique du nord, des origines à la conquête arabe ». Il est tout aussi vrai, cependant, que de respectables et vraisemblables hypothèses quant à l'étymologie de certains noms de « grandes villes algériennes ont été émises, énoncées, ça et là... C'est le cas de Alger « El Djazaïr » ou « Mezghenna », « Tlemcen », Oran (Wahran ou Wihran = deux lions (?)). Mais beaucoup d'autres toponymes continuent de résister aux assauts des étymologues. Exemple : Amizour, Bdjaja ou V'gaiet, ou encore (semble-t-il, du moins) Skikda, Arzew... Et faut-il prononcer « Ighil Izzène » ou « Ighil eyyizène » (pour Relizane) ? La première (prononciation) signifierait « la crête calcinée », tandis que la seconde veut dire « la crête aux mouches » (!). Quel sera le « verdict » des étymologues du colloque de Jijel (Du 24 au 27 juillet 2015) ? Concernant « Amizour », selon une hypothèse (mi-anonyme, mi-apocryphe) remontant déjà à plus d'un demi-siècle, « le sens premier ayant (on ne sait ni comment, ni pourquoi ni quand ?) par la suite subi une reconfiguration phonétique c'est « Amezouér » (synonyme = amenzou) qui veut dire (en Tamazight) « Le premier ». L' « argument » invoqué à l'appui de cette explication étymologique consiste à affirmer qu'au lendemain de la colonisation française, l'actuelle Amizour serait un « important » champ de courses doté d'un club hippique (pour les colons). Aucune « tentative » audacieuse, jusqu'à preuve du contraire, à propos de ce que « recèle », sémantiquement, le toponyme « V'gaih », la prestigieuse capitale des Hammadié, du Maghreb des sciences, des lettres et des arts créée à Ibn Chaldoun. Par contre, les phonèmes (v), (g), (d), (y), (th-) sont reproduits dans « B'djaja », (v=b, g=dj, è=a, y=y). Mystère alors que son nom français ne souffre d'aucune ambiguïté (Il y avait, bien avant la colonisation, une fabrique de cire et de bougies d'une grande réputation « industrielle »), ces mêmes bougies (chandelles étant échangées-troc contre d'autres objets et biens en provenance de l'étranger (Italie etc...)). Quel est l'étymologue « éminent » capable de déceler le substrat sémantique de ce lieudit de Aït Bimoune (Wilaya de Bejaïa) appelé « Mazkwane » ? Ou encore « Toudja » ? Et tant et tant d'autres cas d'ésotérisme... Nul doute qu'il est toujours utile de continuer à chercher, à s'interroger sur l'origine sémantique des noms de lieux chez nous, d'éventuels résultats probants permettant à davantage cerner avec force précision notre passé, notre histoire commune, soit des pans entiers de notre identité. Des repères, en somme, même s'ils ne font que nous renseigner sur le degré d'influence en termes d'acclimatation des différents envahisseurs que l'Algérie a eu à subir. Ce modeste article se veut surtout un « Bon courage ! » et un « Bienvenue en Algérie ! » à tous les participants étrangers au Colloque sur la toponymie de Jijel... Merci de votre attention.

La toponymie algérienne revêt beaucoup d'importance dans la mesure où elle constitue une marque indélébile de l'histoire d'une nation dont elle est représentative du patrimoine immatériel et de la souveraineté, a souligné samedi à Jijel le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad. Intervenant à l'ouverture d'un colloque organisé sous le thème générique de «la toponymie algérienne : du local au national», M. Assad a souligné que l'arrivée de nouvelles langues imposées par les puissances colonisatrices, l'alternance des régimes politiques et les mouvements de protection des langues minoritaires, étaient «à l'origine de refondations ou de remaniements toponymiques et sont pourvoeure de toponymes nouveaux».



La volonté politique et l'intérêt du Gouvernement pour la promotion de la langue amazighe ont également été mis en avant par le secrétaire général du HCA qui a fait part, dans ce contexte, d'une «évolution positive» du dossier de tamazight qui jouit désormais d'une attention particulière à l'école, à l'université et dans les médias.

site et dans les médias. Ce colloque de trois jours, mis sur pied par le HCA avec le concours du ministère de la Culture et de la wilaya de Jijel, inscrit dans le cadre du programme général d'action du Haut commissariat à l'Amazighité, se propose de lever le voile sur la toponymie algérienne avec la participation d'une trentaine de chercheurs, de linguistes, d'universitaires et de spécialistes de la question, a-t-il précisé.

Un représentant du Premier ministre, Mohamed Ghoul, avait auparavant souligné que ce thème est «lié à notre culture et à notre identité de par sa relation avec l'espace dans lequel nous vivons». Le Premier ministre

## LE POUVOIR DE LA SOCIÉTÉ : **L'écrivain face aux tabous dans les sociétés arabes**

Une conférence sur la littérature face aux tabous dans les sociétés arabes a été animée vendredi à Alger dans le cadre du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse.

Plusieurs participants de plusieurs pays arabes sont intervenus durant cette rencontre sur les problématiques sociaux et les tabous rencontrés dans la littérature arabe.

Le romancier marocain Abdelaziz Rachedi, auteur de «La cuisine d'amour» (2012) a estimé que l'écrivain dans les pays arabes trouvait plus de facilité à aborder les questions religieuses, ainsi celles d'ordre social, po-

Pour sa part, l'écrivain tunisien Ibrahim El Darghouthi, a souligné que «l'absence de démocratie et de tolérance dans les sociétés arabes sont les principales causes qui font que le lecteur arabe acceptait mal les tabous». L'auteur des «Fenêtres de minuit» (1996) a rappelé avoir été plusieurs fois victime de cancer et

tiative et celles qui contribuent à leur recherche», a souligné le Professeur M. Abdelmalek, membre des autorités représentant du Ministère de la Culture et d'un Institut géographique (INC).

la matinée de sa-  
quée par quatre  
ns animées par  
es versées dans les  
toponymie dont  
meriguen, profes-  
siste Paris-Nord

Les recommandations qui ponctueront le colloque de Jijel, articulé autour de 7 axes parmi lesquels «situation toponymique en Algérie d'hier à aujourd'hui», «implications de la politique toponymique face à la revendication identitaire amazighe» et «transcription des toponymes algériens» devraient «aider à une avancée et une meilleure prise en charge du riche patrimoine toponymique national», a conclu M. Assad.

Tunisie et dans des pays arabes à cause de ses écrits osés. L'écrivain algérien et chercheur en patrimoine, Mohamed Meflah, a quant à lui mis l'accent sur l'importance d'évoquer les questions religieuses et historiques en Algérie, notamment la tragédie noire durant les années 90, estimant que beaucoup d'aspects de l'histoire algérienne demeuraient occultés. L'auteur de «Tracas d'une époque de fellaghas» a par ailleurs déploré l'absence d'espaces d'expression sur la mémoire, ajoutant que les écrivains dans les pays arabes n'abordaient pas les questions enfouies dans le subconscient, ce qui constitue un obstacle à l'innovation littéraire.

constitue un obstacle à l'implantation littéraire. La 8e édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse se poursuit jusqu'au 29 juillet en cours à l'esplanade de Riad El Feth. Plusieurs conférences littéraires sont au programme de cette manifestation à laquelle prennent part 55 écrivains représentant une vingtaine de pays.

## «L'Afrique est en marche», affirme Obama

«L'Afrique est en marche», a affirmé samedi le président américain Barack Obama, au premier jour d'une visite au Kenya dans le cadre d'une tournée africaine, qui sera l'occasion de parler d'économie mais surtout de lutte antiterroriste.

Le président américain et son homologue kenyan Uhuru Kenyatta ont ouvert samedi matin ensemble un sommet mondial sur l'entrepreneuriat, selon les médias.

«Je voulais être ici parce que l'Afrique est en marche, l'Afrique est l'une des régions du monde à la plus forte croissance», a lancé Barack Obama.

«Les gens sortent de la pauvreté, les revenus sont en hausse, la classe moyenne croît et les jeunes gens comme vous exploitent les technologies pour changer la façon dont l'Afrique fait des affaires», a-t-il assuré.

«Ce discours sur le désespoir africain est faux, et en fait, n'a jamais été vrai», a estimé pour sa part Uhuru Kenyatta. «Faites savoir que l'Afrique est ouverte et prête pour les affaires.»

MM. Obama et Kenyatta s'entretdront dans l'après-midi encore d'économie mais surtout de lutte contre l'extrémisme radical.

Le Kenya, cibles d'attaques répétées du groupe armé «shebab» depuis qu'il a engagé son armée fin 2011 dans le sud somalien pour le combattre, est un partenaire clé des Etats-Unis dans la région en matière de sécurité. Les Etats-Unis mènent eux-mêmes de régulières attaques de drone contre les shebab en Somalie, privée de réel Etat central depuis la chute du régime de Siad Barre en 1991, et ont tué en septembre celui qui était alors leur chef,



Ahmed Abdi Godane. Les shebab, groupe radical affilié à Al-Qaïda qui recrute aussi au Kenya, ont notamment perpétré la tuerie du centre commercial Westgate à Nairobi en 2013 (67 morts) et, plus récemment, en avril, le massacre à l'université de

Garissa (nord-est) qui a coûté la vie à 148 personnes, dont 142 étudiants. Avant son entretien bilatéral avec Uhuru Kenyatta en fin d'après-midi,

Obama se rendra au mémorial érigé en mémoire des victimes de l'attentat perpétré en 1998 par Al-Qaïda contre l'ambassade américaine de Nairobi, qui avait fait 224 morts.

Son arrivée vendredi soir à Nairobi, M. Obama, qui effectue ce voyage sans son épouse Michelle, a été accueilli par son homologue kényan.

La demi-sœur du président américain, Auma Obama, était également présente sur le tarmac de l'aéroport, pour rejoindre un hôtel du centre-ville où le président américain a diné avec des membres de sa famille kényane.

C'est la première fois qu'un président américain en exercice se rend au Kenya et le pays a déployé plus de 10.000 policiers dans la capitale pour

assurer la sécurité. «C'est formidable d'être de retour au Kenya», a encore déclaré Obama samedi.

«Je suis fier d'être le premier président américain à venir en visite au Kenya, et évidemment, cela a une valeur personnelle pour moi. Mon père venait du coin», a-t-il affirmé.

La visite du président Obama, né à Hawaï d'une mère américaine et d'un père kényan, avait été annoncée depuis longtemps, mais n'a pu être concrétisée qu'à l'approche de la fin de son mandat en 2016.

Dimanche, avant de quitter le Kenya pour l'Ethiopie, deuxième et dernière étape de sa tournée africaine, M. Obama rencontrera des membres de la société civile kényane qui déplorent des «restrictions croissantes» des libertés dans le pays.

Il ne devrait pas se rendre à Kogelo, dans l'ouest du Kenya, sur la tombe de son père, qu'il n'a «jamais vraiment» connu. Barack Obama Senior, un économiste qui travaillait au Trésor public kényan a quitté le foyer familial et les Etats-Unis lorsque son fils avait 2 ans et demi et est mort en 1982, dans un accident de voiture.

## Le Maroc fait pression sur la communauté internationale pour ignorer ses violations au Sahara Occidental

Le Maroc «fait pression» sur la communauté internationale pour ignorer les violations des droits de l'Homme qu'il inflige au peuple sahraoui, a affirmé Mme Kerry Kennedy, dans un article paru jeudi dans le quotidien londonien The Guardian.

Dans le but de maintenir le statu quo, «le Maroc a constamment fait pression sur l'ONU pour qu'elle ignore la crise du Sahara Occidental», a déclaré Mme Kennedy, activiste humanitaire et présidente du Centre Robert Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme.

Elle a relevé que «le Maroc a intensément manœuvré au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer toute tentative d'inclure une composante droits de l'Homme dans la MINURSO (Mission de l'ONU au Sahara Occidental), afin d'utiliser la violence contre la population du Sahara Occidental,



comme c'était le cas de Mohamed Lamine Haidala, un jeune assassiné par les marocains en février dernier à El Aaiun occupée.

Selon Mme Kennedy, «des histoires comme celle de Haidala sont trop habituelles au Sahara Occidental, où il y a un quotidien des violations marocaines dans le territoire sahraoui» lors de sa visite dans la région prévue prochainement.

«L'une des raisons de cette impunité est qu'il n'y a pas de tierce partie crédible sur le terrain pour faire face

aux violations des droits de l'Homme» perpétrées régulièrement contre le peuple sahraoui, s'est-elle alarmée.

L'activiste humanitaire a exprimé le désir de voir «le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, évoquer la question des violations marocaines dans le territoire sahraoui» lors de sa visite dans la région prévue prochainement.

Mme Kennedy a également rappelé qu'un «article récent paru dans The Guar-

dian avait minutieusement dévoilé, à travers l'analyse des câbles diplomatiques marocains filtrés, les nombreuses manières avec lesquelles le Maroc a contraint, soudoyé et coopté la communauté internationale pour ne pas être mis en cause en raison de son traitement à la population du Sahara occidental». L'article en question a été publié par le journal le 17 juin 2015 sous le titre de «Câbles filtrés: le Maroc a fait pression sur l'ONU pour qu'elle fasse l'aveugle au Sahara occidental dans une opération de Chateau de Cartes».

Dans cet article, le quotidien londonien a évoqué un rapport de l'ONU qui accuse le gouvernement marocain de l'interception des communications et l'utilisation de «tactiques contraires à l'éthique» pour influencer l'organisation dans la question du territoire occupé du Sahara occidental.

## Mort d'une femme sahraouie et son bébé en raison d'une négligence médicale à l'hôpital de Marrakech

Une mère sahraouie, Fatimetou Sakali, a trouvé la mort après avoir perdu son bébé, en raison d'une négligence médicale à l'hôpital universitaire de Marrakech, a rapporté le collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODEA).

La mère Fatimetou devait accoucher à l'hôpital Hassan II Tantan, mais en l'absence de spécialiste, elle a été transférée

après plus de 15 heures d'attente dans un état très critique à Guelmim puis à Marrakech où elle a perdu sa vie, a indiqué le collectif des défenseurs sahraouis, citant des déclarations de son époux.

La famille de la victime a appelé à ouvrir une enquête juste et impartiale sur la question et traduire les responsables devant la justice, a ajouté la source.

## TUNISIE

### Le Parlement adopte une nouvelle loi antiterroriste

Le Parlement tunisien a approuvé dans la nuit de vendredi à samedi une loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent par 174 députés pour, 10 abstentions et aucun vote contre, a rapporté l'agence TAP.

«Avec fierté, nous avons vécu ce moment historique (...) cette loi va rassurer le citoyen», a déclaré le président de l'Assemblée, Mohamed Ennaceur, devant les élus qui venaient de chanter l'hymne national dans l'hémicycle.

La Tunisie a connu un attentat fin juin contre des touristes à Sousse, qui a coûté la vie à 38 touristes étrangers, et un autre attentat au Musée du Bardo, le 18 mars 2015.

Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse. Huit jours après cet attentat, l'état d'urgence a été décreté sur tout le territoire tunisien pour 30 jours.

### Grâce présidentielle en faveur de 1 581 prisonniers

Le président tunisien Béji Caid Essebsi a signé des décrets de grâce en faveur de 1581 prisonniers, à l'occasion de la fête de la République, a indiqué un communiqué de la présidence vendredi.

Selon le communiqué, le président Essebsi, a lors d'une rencontre au palais de Carthage avec le ministre de la Justice, Mohamed Salah Ben Aissa, pris connaissance des conclusions des travaux de la commission de grâce et des critères pris en considération par la commission nationale et les commissions régionales qui ont examiné les dossiers. Selon l'agence de presse TAP, le chef de l'Etat a, à cette occasion, insisté sur la nécessité de mettre en place une nouvelle politique visant à mieux encadrer les détenus et à améliorer leurs conditions d'incarcération dans le respect des principes universels des droits de l'Homme.

## SOUDAN DU SUD

### L'Igad propose un tribunal indépendant pour juger les crimes de guerre

L'organisation intergouvernementale est-africaine (Igad), qui mène les négociations pour la paix au Soudan du Sud, a proposé samedi de créer un tribunal afin de juger les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans ce pays ravagé par la guerre depuis plus d'un an et demi.

Les négociations pour la paix ont débuté en Ethiopie peu de temps après le début des affrontements entre les forces du président Salva Kiir et celles fidèles à son ex-vice-président Riek Machar, mais elles ont toujours échoué, les belligérants n'ayant jamais appliqué les cessez-le-feu signés à au moins sept reprises depuis janvier 2014.

Dans son dernier projet d'accord publié samedi, l'Igad propose la mise en place d'un tribunal indépendant, en collaboration avec l'Union africaine (UA) et l'ONU, qui serait compétent pour juger les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et un événuel génocide.

Dans ce document de 77 pages publié samedi, les médiateurs proposent également un nouveau partage du pouvoir en donnant aux rebelles un poste de «premier vice-président», aux côtés d'un autre vice-président, et 53% des postes ministériels au gouvernement actuel contre 33% aux rebelles.

Dans les Etats-clés du conflit, au Jonglei, au Nil Supérieur et en Unité, ce ratio serait inversé et les rebelles occuperait 53% des postes ministériels contre 33% à l'actuel gouvernement.

La guerre a débuté en décembre 2013 dans la capitale Juba lorsque le président Salva Kiir a accusé son vice-président Riek Machar, tout juste limogé, de fomenter un coup d'Etat. Un sommet doit être organisé à Addis Abeba le 5 août pour reprendre les négociations et un accord de paix doit être signé avant le 17 août selon le dernier ultimatum posé par les médiateurs internationaux.

APS

## MÉDIAS ET POLITIQUE EN FRANCE

### La presse en bouc émissaire !

Cherbal E-M

Réputé très proche de l'ancien président Nicolas Sarkozy, le poids lourd de la droite française, Patrick Balkany, maire de Levallois Perret, en région parisienne vient d'écrire un nouvel épisode des relations avec la presse. Il avait été mis en examen, en octobre dernier, pour «blanchiment de fraude fiscale», «corruption» et «blanchiment de corruption», rapporte le site du quotidien français *lemonde.fr* qui précise que les deux juges d'instruction en charge de cette affaire «Renaud van Ruymbeke et Patricia Simon disposent de documents précis pointant la responsabilité de ce très proche de Nicolas Sarkozy dans l'organisation d'un système d'évasion fiscale».

Le journal *Le Monde* avait alors pu accéder à des documents confidentiels d'une entité financière chargée de la lutte contre le blanchiment d'argent faisant état d'un «schéma sophistiqué de fraude», écrit le journal qui évoque également des soupçons inspirés par «un train de vie faraïmieux du parlementaire et l'écheveau de sociétés écrans et comptes offshore derrière lesquelles se cachent M. Balkany et son épouse Isabelle». Début juillet, la cour d'appel de Paris valide la décision visant à lui interdire la sortie du territoire en avançant, comme motif, selon *lemonde.fr* le fait que «l'essentiel des avoirs patrimoniaux de Patrick Balkany (et de son épouse) sont domiciliés à l'étranger (Maroc, Liechtenstein, Singapour pour ce qui est connu à ce jour, mais qui n'est pas forcément exhaustif)». La cour a ainsi estimé que leur déplacement vers l'étranger serait susceptible de permettre des mouvements sur leurs fonds détenus à l'étranger. Par cette décision, la justice française confirme les soupçons pesant sur ce «sulfureux couple» de la haute société parisienne, tout comme elle oppose une fin non-recevable à sa requête déposée le 02 juillet, visant à lever cette interdiction de sortie du territoire. Ses avocats ont déployé tout leur talent pour rejeter les accusations et dénoncer le caractère «disproportionné» de la mesure d'interdiction de sortie du territoire. De son côté, Patrick Balkany, également député Les Républicains des Hauts-de-Seine a préféré croiser le fer avec la corporation de la presse, qui aurait, semble-t-il, et peut-être à ses yeux également, outrepassé ses prérogatives dans cette affaire. A quelques jours de la fin de la session parlementaire, il a déposé trois propositions de lois axées sur le monde des médias et des journalistes.

Dans son premier projet, Balkany vise la privatisation du secteur audiovisuel public, «à l'exception de «Arte France, France Média Monde, TV5Monde et l'Institut national de l'audiovisuel (INA)», relève l'AFP. L'encorbatant ami de Nicolas Sarkozy, part du constat que les chaînes audiovisuelles publiques manquent d'objectivité et de partialité évidente de certains programmes pour «s'interroger sur la pertinence de conserver, au regard des montants engagés chaque année, les groupes généralistes du secteur audiovisuel public : France Télévisions et Radio France», rapporte l'AFP.

A destination de la presse écrite, le député maire de Levallois Perret, lance quelques flèches «venimeuses» destinées à supprimer le système des aides de l'Etat à la presse écrite. Jouant sur la situation économique de la France, et le lourd tribut payé par les contribuables français, Balkany demande la fin de ce système d'aide coûteux, en rappelant, à la corporation de la presse écrite «qu'elle coûte aux Français, qu'ils soient ou non lecteurs, plusieurs centaines de millions d'euros chaque année», s'appuyant sur un rapport de la cour des comptes française consacré à la gestion de ces aides. Troisième «flèche» lâchée par Balkany contre la presse, son autre projet de loi qui demande rien de moins que la «suppression de l'avantage fiscal dont bénéficient les journalistes dans le calcul de leur impôt sur le revenu» souligne l'AFP qui précise que cet avantage fiscal baptisé «allocation pour frais d'emploi», offre la possibilité aux journalistes «de déduire chaque année 7 650 euros de leur revenu imposable».

Même si Balkany jure, la main sur le cœur qu'il n'a aucune intention de «stigmatiser cette profession», sa démarche pour «sucrer» cette niche fiscale s'assimile vite à une revanche contre cette corporation qui n'a eu de cesse de s'intéresser aux démêlés du couple Balkany avec la justice.

## Le ministre français de la Défense au Caire pour des discussions sur des questions sécuritaires

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a entamé samedi une visite de deux jours au Caire, pour des discussions avec les dirigeants égyptiens axées sur des questions sécuritaires.

Le ministre français, actuellement en tournée en Afrique, doit notamment rencontrer le président Abdel Fattah al-Sissi et son homologue Sedki Sobhi.

«Le ministre va discuter des suites des livraisons de matériel», a précisé l'entourage de M. Le Drian.

En début d'année, Le Caire a acheté à la France 24 avions Rafale et une frégate multi-missions, en demandant à ce qu'ils soient livrés le plus vite possible. Trois Rafale et la frégate ont rallié mardi l'Egypte.

Les 24 Rafale (16 biplaces et 8 monoplaces) font partie d'une commande de 5,2 milliards d'euros incluant également la frégate et des missiles, destinée à l'armée égyptienne.

Celle-ci mène depuis deux ans des opérations à grande échelle dans le nord de la péninsule du Sinaï pour tenter d'enrayer les attaques terroristes visant les forces de l'ordre, qui se sont multipliées depuis la destitution en



juillet 2013, de l'ex-président Mohamed Morsi, issu de la confrérie des Frères musulmans, par l'ex-chef de l'armée et actuel président à Sissi.

Les discussions porteront aussi sur la Libye voisine, alors que Le Caire craint l'ouverture d'un nouveau front

sur son flanc ouest. Profitant du chaos qui règne en Libye depuis la chute de l'ancien régime de Maamar El Guedafi en 2011, le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) s'est implanté dans l'est du pays, près de la frontière avec l'Egypte.

## Maduro accuse les Etats-Unis de chercher à provoquer le chaos en Amérique latine

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a accusé vendredi les Etats-Unis de chercher «à provoquer le chaos en Amérique latine», assurant que «les gouvernements progressistes du continent allaient réagir».

«Face à l'intention du président (américain Barack) Obama de laisser un héritage positif concernant l'Amérique latine, il existe aussi une politique élaborée par le Pentagone et le Département d'Etat (américain) qui a pour but de laisser l'Amérique latine dans le chaos», a déclaré M. Maduro, dans une interview à *TeleSUR*, une chaîne de télévision basée à Caracas.

«Un pouvoir impérial visant à provoquer le chaos existe», a-t-il poursuivi, citant les récentes protestations en Equateur contre le président Rafael Correa, les considérant comme une «représentation des ambitions impériales».

L'Amérique latine se trouve à l'épicentre d'une bataille pour son indépendance et sa dignité, et fait tout son possible pour construire une nouvelle société qui surpassera le capitalisme», a souligné le chef d'Etat.



Le même jour, M. Maduro a estimé que son homologue guyanais David Granger promouvait avec le soutien américain un «scénario de déstabilisation» contre son gouvernement au sujet d'un conflit territorial vieux

d'une centaine d'années portant sur les territoires à l'ouest de la rivière Essequibo de Guyane.

Il a appelé au soutien des gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes pour «neutraliser» ce qu'il appelle «une nouvelle étape» de l'agression contre le Venezuela et la révolution.

Il a affirmé que son gouvernement adhère à l'accord de Genève de 1966 adopté par les Nations Unies pour réoudre les conflits territoriaux.

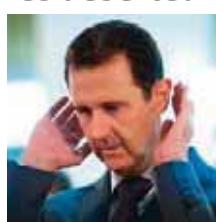
Les territoires controversés à l'ouest de la rivière Essequibo en Guyane représentent près de deux tiers de ce petit pays anglophone.

Ce conflit découle d'une décision juridique prononcée en 1899 qui a exigé du Venezuela qu'il renonce à Essequibo, un territoire de jungle sous-développé mais riche en ressources.

Caracas insiste sur le fait que cette décision a été invalidée après la signature d'un traité en 1966 avec la Guyane.

## CONFLIT EN SYRIE

### Al-Assad décrète une amnistie générale pour les déserteurs de l'armée



Le président syrien, Bachar al-Assad, a décrété samedi une amnistie générale pour les déserteurs de l'armée et tous ceux qui ont refusé de faire leur service militaire dans le pays en guerre.

C'est la deuxième fois en plus d'un an que M. al Assad décrète une telle amnistie, qui s'applique à condition que les déserteurs se rendent dans un délai d'un mois s'ils sont à l'intérieur du pays et de deux mois s'ils se trouvent à l'étranger, a précisé l'agence de presse syrienne Sana.

Combattant depuis plus de quatre ans rebelles et terroristes, l'armée syrienne est de plus en plus éssoufflée car elle mène bataille aux quatre coins du pays.

Début juillet, les autorités syriennes ont lancé une vaste campagne publicitaire pour appeler les citoyens à rejoindre l'armée, affaiblie par un nombre croissant de morts dans ses rangs et d'insoumis refusant de s'enrôler.

Plus de 80.000 soldats et miliciens pro-gouvernementaux ont été tués depuis le début du conflit syrien en mars 2011, soit un tiers des 230.000 morts comptabilisés au total par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

L'effet cumulé des morts au combat, des défections et des refus de s'enrôler a entraîné une baisse de moitié des effectifs de l'armée depuis mars 2011, selon les experts.

## Poutine appelle à détruire les produits agricoles UE interceptés à la frontière



Le président russe Vladimir Poutine a appelé vendredi à ce que les produits agricoles occidentaux visés par l'embargo de la Russie et interceptés à l'entrée sur son territoire soient détruits par les gardes-frontières, alors qu'ils étaient jusqu'à présent seulement renvoyés dans leur pays d'origine.

Le ministre de l'Agriculture Alexandre Tkatchev a fait cette proposition vendredi au cours d'un conseil des ministres. «Acceptons cette proposition», a réagi le président russe, d'après une retranscription de cette réunion diffusée par le Kremlin. «Je demande que l'administration et le gouvernement étudient ce problème avec des avocats et proposent des mesures adéquates», a-t-il ajouté, bien que les détails d'une telle mesure restent flous.

Moscou a décrété en août 2014 un embargo sur la plupart des produits alimentaires en provenance des pays qui la sanctionnent pour son rôle dans la crise ukrainienne, essentiellement les Etats-membres de l'Union européenne et les Etats-Unis.

Des camions sont régulièrement interceptés à la frontière russe, des responsables ayant ainsi affirmé avoir empêché cette semaine l'introduction de près de 500 kg de fromage européen en Russie.

APS

## La Turquie intensifie ses raids contre l'EI en Syrie et s'attaque au PKK en Irak

**La Turquie a intensifié samedi ses raids aériens contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) et ses attaques dans le nord de l'Irak contre les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit en Turquie), ont rapporté les médias.**



Quelques heures après un premier raid, les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air ont à nouveau décollé dans la nuit pour frapper des positions de l'EI sur le territoire syrien, selon l'agence AFP.

Ces raids aériens marquent un tournant dans la politique syrienne du régime islamo-conservateur turc, longtemps accusé par ses alliés de soutenir les organisations radicales contre le régime syrien.

Dans le même temps, les F-16 turcs ont mené vendredi soir de nouveaux raids contre le PKK en bombardant sept objectifs rebelles, abris, hangars et stockages de munitions, dans ses bases arrières des monts Kandil, dans le nord de l'Irak.

Cette offensive contre les militants kurdes menace de faire voler en éclat le fragile processus de paix engagé à l'automne 2012 pour tenter de mettre un terme à une rébellion qui a fait quelque 40.000 morts depuis 1984 sur le sol turc.

Dans un communiqué publié sur son site internet, la branche armée du PKK a estimé que ces bombardements signifiaient «la fin du cessez-le-feu» entre les rebelles et les forces de sécurité turques qui tenaient tant bien que mal depuis 2013.

«Des frappes ont été menées contre des objectifs du groupe terroriste Daech (acronyme arabe de

l'EI) en Syrie et du groupe PKK dans le nord de l'Irak», ont confirmé samedi les services du Premier ministre turc Ahmet Davutoglu. Selon l'agence gouvernementale turque Anatolie, 20 avions ont été engagés dans ces raids menés depuis la base de Diyarbakir (sud-est), qu'ils ont tous rejoints à l'issue de l'opération.

L'artillerie a également ouvert le feu sur plusieurs objectifs de l'EI et du PKK dans le cadre de cette opération, selon les autorités.

«Le combat contre la menace terroriste, qu'elle vienne de l'intérieur ou de l'extérieur va se poursuivre avec détermination», a proclamé le gouvernement dans sa déclaration.

Les opérations militaires ont été ordonnées après une vague de violences qui a débuté lundi par l'attentat suicide perpétré par un jeune Turc dans la ville de Suruç (sud), près de la frontière syrienne, qui a fait 32 morts parmi un groupe de militants proches de la cause kurde.

Le gouvernement a attribué cette attaque au groupe Etat islamique, qui ne l'a pas pour l'heure revendiquée.

En représailles à cet attentat, des militants proches du PKK ont multiplié les opérations visant les forces de sécurité turques, symbole d'un gouvernement que de nombreux Kurdes accusent de compli-

cité avec les terroristes. Mercredi, le PKK a revendiqué l'assassinat de deux policiers à Ceylanpinar (sud-est).

Pour la deuxième journée consécutive, la police antiterroriste turque a procédé samedi matin à des dizaines d'arrestations de militants supposés du groupe EI et du PKK dans plusieurs villes du pays, dont Istanbul et Ankara, a rapporté la presse turque.

Ce coup de filet, inédit en Turquie dans les rangs terroristes, a débuté vendredi matin, impliquant plusieurs milliers de policiers dans tout le pays.

Selon le dernier bilan fourni samedi par le gouvernement, un total de 320 personnes ont été placées en garde à vue dans 22 provinces du pays.

Depuis lundi, la tension est vive dans de nombreuses villes de Turquie, où les manifestations dénonçant la politique syrienne du président Recep Tayyip Erdogan qui a fait 32 morts parmi un groupe de militants proches de la cause kurde.

Vendredi soir encore, 500 personnes ont été dispersées par les forces de l'ordre à Istanbul avec force gaz lacrymogènes, canons à eau et balles en plastique.

Des milliers de personnes sont attendues dimanche après-midi dans la plus grande ville de Turquie pour une «marche pour la paix», à l'appel du principal parti kurde de Turquie.

## CRASH DU VOL MH17 Vote mercredi à l'ONU

Le Conseil de sécurité votera mercredi prochain sur une résolution visant à créer un tribunal spécial pour juger les responsables du crash du Boeing malaisien abattu en juillet 2014 dans l'est de l'Ukraine.

Ce tribunal international est réclamé par plusieurs pays, Malaisie, Pays-Bas, Australie, Ukraine et Belgique. Ils sont soutenus par Londres, Washington et Paris qui accusent les rebelles ukrainiens pro-russes d'avoir abattu l'avion.

La Malaisie a fait circuler un projet de résolution en ce sens et a réclamé un vote mercredi prochain, ont indiqué vendredi des diplomates du Conseil. Mais la Russie reste fermement opposée et un veto russe est «très probable», a estimé un diplomate membre du Conseil. «Nous nous préparons à un deuxième veto russe après celui sur Srebrenica», a confirmé un autre diplomate occidental. Moscou s'était opposé le 8 juillet à une résolution britannique qualifiant de génocide le massacre de 8.000 musulmans par les forces serbes à Srebrenica (Bosnie) en juillet 1995.

Le texte mis sur la table par la Malaisie est placé sous le chapitre 7 de la Charte de l'ONU, ce qui obligerait tous les pays concernés à coopérer avec le tribunal spécial sous peine de sanctions.

Dès le début, la Russie a émis des objections et a demandé de terminer d'abord l'enquête en cours sur



le crash, dont les conclusions sont attendues en octobre. Vladimir Poutine lui-même est monté au créneau pour dénoncer une initiative «contre-productive».

Moscou a ensuite présenté un contre-projet de résolution. Celui-ci ne fait pas mention d'un tribunal et demande seulement d'accélérer l'enquête, menée par un groupe de cinq pays (Pays-Bas, Australie, Belgique, Malaisie, Ukraine).

Le projet russe a reçu le soutien du Venezuela et de la Chine mais des négociations pour tenter de réconcilier les deux textes ont jusqu'à présent échoué. «Il est très peu probable que nous trouvions un terrain d'entente», a estimé un diplomate du Conseil. Le vol MH-17 de Malaysia Airlines avait été abattu dans l'est de l'Ukraine le 17 juillet 2014. 298 passagers et membres d'équipage, dont une majorité de passagers néerlandais, avaient péri. Kiev et les Occidentaux soupçonnent les séparatistes pro-russes d'avoir utilisé un missile sol-air Bouk, fourni par la Russie, pour abattre l'appareil.

Moscou a catégoriquement démenti toute implication et a pointé du doigt les militaires ukrainiens. Peu après le crash, le Conseil avait adopté la résolution 2166 qui demande que les responsables de cette catastrophe aérienne «rendent des comptes».



## YÉMEN

### L'Unicef appelle au retour à l'école des enfants déscolarisés

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé vendredi au retour à l'école des enfants déscolarisés au Yémen et demandé aux parties en conflit de respecter la sécurité des écoles.

«Donner aux enfants yéménites une éducation est crucial pour leur avenir ainsi que pour celui de leurs familles et des communautés», a déclaré le Représentant de l'UNICEF au Yémen, Julien Harneis, dans un communiqué de presse publié dans la capitale Sanaa.

«Nous faisons tout notre possible pour accélérer le retour des enfants à l'école afin qu'ils ne soient pas complètement déscolarisés», a déclaré M. Harneis.

«Nous exhortons les parties au conflit à respecter la sécurité des écoles afin de donner aux enfants une chance d'apprendre», a-t-il ajouté.

Selon l'UNICEF, des mois de bombardements intensifs et de combats de rue ont forcé plus de 3.600 écoles à fermer et obligé les élèves et leurs familles à se déplacer vers des zones plus paisibles. Au moins 248 écoles ont été directement endommagées, alors que 270 autres accueillent des déplacés et 68 sont occupées par des groupes armés.

Pour faire en sorte que les enfants ne soient pas complètement déscolarisés, l'UNICEF finance des cours de rattrapage pour plus de 200.000 étudiants, soit une faible partie des 1,8 million d'enfants dont la scolarité a été interrompue depuis deux mois ou plus.

L'agence fournit également du matériel d'enseignement, y compris des cahiers, crayons et cartables aux élèves, sachant que le revenu de nombreuses familles a été sévèrement touché par le conflit et qu'il est désormais difficile pour les étudiants de se procurer des fournitures scolaires en raison de la fermeture des marchés.

«La prochaine année scolaire doit commencer le 5 septembre, mais tout dépendra de la situation sécuritaire», a déclaré l'UNICEF, qui demande 11 millions de dollars pour soutenir la réhabilitation des écoles endommagées, fournir du matériel scolaire et former des enseignants dans le cadre d'une campagne de «retour à l'école».

## IRAK

### Le nombre de déplacés dépasse les 3,1 millions depuis début 2014

L'Organisation internationale des migrations (OIM) a annoncé vendredi que plus de 3,1 personnes ont été obligées de fuir leur foyer en Irak depuis le début de 2014, année marquée par l'avancée spectaculaire du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«Ce chiffre comprend plus de 250.000 déplacés de Ramadi, chef-lieu du gouvernorat d'Al-Anbar (ouest), en proie ces derniers mois aux attaques des éléments de Daech», a précisé l'OIM dans un communiqué.

L'institution intergouvernementale, basée à Genève, indique avoir identifié plus de 75.000 personnes déplacées de la zone de Falloujah depuis le 8 juillet, alors que les forces irakiennes tentent de reprendre le contrôle de la ville aux mains des groupes armés.

Face à l'afflux incessant de familles de déplacés en détresse, l'OIM a distribué de l'aide non alimentaire à plus de 138.000 familles à travers le pays.

Au moins 2,6 millions de déplacés proviennent des provinces d'Al-Anbar, de Ninive et de Salaheddine, situées à l'ouest et au nord de Bagdad et théâtres de violents combats entre l'EI et les forces pro-gouvernementales. Les déplacés ont essentiellement rejoint le Kurdistan irakien, la région de Bagdad et le sud du pays, selon l'organisation.

Les éléments de l'EI ont pris pied, dès janvier 2014, à Al-Anbar, particulièrement Ramadi, soit cinq mois avant le début de leur offensive fulgurante en Irak, qui a entraîné la plus grande vague de déplacement. Depuis mai dernier, quelque 85.000 personnes ont fui la ville de Ramadi (ouest), tombée aux mains des extrémistes, d'après le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Cette nouvelle vague de déplacements porte à 180.000 le nombre de personnes ayant fui Ramadi depuis début avril, précise le HCR, notant que «beaucoup de déplacés ne savent pas où aller».

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 098439015003923

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 Modifie et complété portant Réglementation des marchés publics. , Le Wali de la Wilaya d'El-Oued – Direction de l'Administration Locale – informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national relatif à l'Acquisition et Montage des Réseaux d'Informatique et Téléphone et Système de Contrôle et de Sécurité pour le Siège de trésor de la Wilaya d'El-Oued, paru dans les quotidiens Dk News et El-Etihad du 03 Juin 2015, et vu le Procès Verbaux de jugement des offres Techniques et financière du 16 Juillet 2015, les marchés a été attribué à :

L'entreprise	Note Finale	Montant en TTS	Délai	NIF	Observation
Entreprise BOUAMEUR Mohamed Sallek - Ouargla	85.54	42.558.656.40 DA	04 Mois	197830010180630	Mieux Offre

Tous Soumissionnaire contestant ce choix peut en traduire un recours auprès de la commission de Wilaya d'El-Oued des marchés dans un délai de 10 jours de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP, pour les autres soumissionnaires le service contactant est tenu d'inviter ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard 3 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière conformément aux articles 114 et 125 du Décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 Modifie et complété portant Réglementation des marchés publics

DK NEWS

Anep : 337 689 du 26/07/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES  
COLLECTIVITÉS LOCALES  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA  
PROTECTION CIVILE  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE  
DE BOUIRA  
N° .....DPC/2015

A

Monsieur Mebarki Med gérant de l'entreprise  
ETB TCE Mebarki Mohamed  
Ahnif – m'chdellah – wilaya de bouira

# MISE EN DEMEURE N°03

L'entreprise ETB TCE Mebarki Mohamed représentée par son gérant Mebarki Mohamed demeurant à Ahnif – M'chdellah – wilaya de Bouira titulaire du marché N° : 01/2013 du 12/11/2013 portant sur la Réalisation d'un poste avancé de la protection civile à Ahnif approuvé par le comité des marchés public de la wilaya de Bouira en date du 27/10/2013 sous le N° 271 et par le maître de l'ouvrage en date du 29/08/2012

- Vu la mise en demeure n°01 du 24/06/2015 à laquelle vous n'avez réservé aucune suite
  - Vu la mise en demeure n°02 du 06/07/2015 à laquelle vous n'avez réservé aucune suite
- Nous vous mettons en demeure de :
- Reprendre les travaux
  - De ce Présenter au siège de la direction de la protection civile afin de signer votre avenant N° 02
  - Un délai de deux (08) jours est accordé à votre entreprise pour se conformer à compté de la date publication de présente mise en demeure

Passé ce délai, des mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de votre entreprise

DK NEWS

Anep : 337 705 du 26/07/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA BOUMERDÈS  
NIF : 0998 3501 900 4030

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n°07/UMBB/2015, relatif à «la fourniture de la prestation de restauration au profit des divers délégués de la Conférence Régionale Centre de l'Université M'Hamed Bougara Boumerdès », déjà paru dans les journaux DK.NEWS en langue française et EL MICHOUAR ESSIACI en langue arabe en date du 17/05/2015, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	Soumissionnaire retenu (OFFRE MOINS DISANTE)	Montant EN DA/ TTC		Détails	Note technique /20
		Montant minimum	Montant maximum		
fourniture de prestation de restauration au profit des divers délégués de la conférence régionale centre de l'université M'Hamed Bougara Boumerdès	RESTAURANT BOUSLIMANI NIF : 1958 155 000 106 39	9 535 500,00	10 143 900,00	Une année	16

Conformément aux dispositions de l'article 125 du Décret Présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant Réglementation des Marchés Publics modifie et complété, les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans trois (03) jours à compter de la date de notification du résultat de la consultation à l'ensembles des soumissionnaires, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114 du Décret Présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant Réglementation des Marchés Publics modifie et complété, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation , peuvent introduire un recours auprès de la Commission ministériel des Marchés Publics dans dix (10) jours à compter de la date de notification du résultat de la consultation à l'ensembles des soumissionnaires.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant ..

DK NEWS

Anep : 337 634 du 26/07/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ DE L'EST  
DIRECTION DE DISTRIBUTION M' SILA  
RUE IBN BADIS (FORESTIER) M'SILA  
TEL: 035.55.18.50  
FAX: 035.55.04.57

# MISE EN DEMEURE

Monsieur Djouadi Abderaouf est mis en demeure de reprendre l'étude des lots attribués n°04-09-10-11 dans le cadre du programme quinquennal d'électricité rurale dans un délai de 72 h à compter de la date de notification.

Faute de quoi il lui sera fait application des mesures coercitives en Vigueur.

DK NEWS

Anep : 337 703 du 26/07/2015

## République Algérienne Démocratique et Populaire

### Ministère de la Communication

# Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

**Première édition, 22 octobre 2015**

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse algérienne le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la Journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chezbane 1436 correspondant au 21 Mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des peuples amis de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et éthique à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

#### Objectifs :

- Encourager et encourager la production journalistique nationale ainsi qu'aux œuvres individuelles et collectives ayant trait à la thématique retenue.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse national en renforçant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

#### Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, a critique, l'éditorial, le reportage ou l'analyse
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités, films
- L'information radiophonique : émission, d'information, reportages, et enquêtes
- La presse électronique : une œuvre d'information diffusée sur le net
- L'illustration : photographies, dessins ou caricatures de presse publiées par un organe de presse national

#### Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne :  
Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnelle.
- Ne pas être membre du jury :  
Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix illustratif où dans le nombre peut être limité (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.

**Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »**

#### Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories obtiendront une récompense financière dont le montant est fixe comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficie d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

#### Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

##### a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel
- Copie de la carte nationale d'identité
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

##### b) Œuvre objet de participation :

L'œuvre à l'objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

##### c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat
- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justificatif d'illustration ou de publication de l'œuvre, si ce sont conjointement par le candidat et à direction duquel a employeur

#### Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 Frères Bouaddou, Bir Mourad Raïs, Alger.

- Par voie postale, à cachet de la poste et sans foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

#### Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.mnialterecomunication.gov.dz/fr>

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 Culture Infos : TFou  
 10:10 Série TV : Nos chers voisins  
 11:50 Autre : Météo des plages  
 11:55 Culture Infos : L'affiche du jour  
 12:00 Autre : Les douze coups de midi  
 12:45 Autre : Météo  
 12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 13:00 Autre : Journal  
 13:30 Culture Infos : Grands reportages  
 14:45 Culture Infos : Reportages  
 15:25 Série TV : Les experts : Miami  
 16:15 Série TV : Les experts : Miami  
 17:05 Série TV : Les experts : Miami  
 17:55 Culture Infos : Sept à huit  
 19:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été  
 19:55 Autre : Météo  
 20:00 Autre : Journal  
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 20:40 Sport : Je t'apprends le rugby  
 20:50 Autre : Météo  
 20:55 Cinéma : Taxi 4  
 22:25 Cinéma : Colombiana

**2**

06:05 Série TV : L'amour à 200 mètres  
 06:40 Série TV : L'amour à 200 mètres  
 07:05 Série TV : L'amour à 200 mètres  
 07:30 Série TV : L'amour à 200 mètres  
 08:00 Série TV : L'amour à 200 mètres  
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes  
 08:45 Culture Infos : Islam  
 09:15 Culture Infos : Judaïca  
 09:30 : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions  
 10:00 Culture Infos : Présence protestante  
 10:34 : Le jour du Seigneur  
 12:05 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Autre : Météo 2  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
 14:38 Autre : Météo 2  
 14:40 Autre : Météo des plages  
 14:41 Culture Infos : Point route  
 14:50 Sport : Cyclisme  
 19:30 Sport : Vélo club  
 19:55 Autre : Météo 2  
 20:00 Autre : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:45 Culture Infos : D'art d'art  
 20:50 Culture Infos : Image du Tour  
 20:51 Autre : Météo 2  
 20:55 Autre : Météo des plages  
 20:56 Cinéma : Carnage  
 22:15 Culture Infos : Faites entrer l'accusé  
 23:35 Culture Infos : Faites entrer l'accusé

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
 06:35 Culture Infos : Les défis d'Alfridge  
 06:36 : Popeye  
 06:42 : Popeye  
 06:48 : Garfield & Cie  
 07:00 : Garfield & Cie  
 07:12 : Garfield & Cie  
 07:24 : Garfield & Cie  
 07:41 : Les as de la jungle à la rescouisse  
 07:51 : Les as de la jungle à la rescouisse  
 08:02 Culture Infos : Dimanche Ludo  
 08:04 : Les lapins crétins : invasion  
 08:10 : Les lapins crétins : invasion  
 08:17 : Les lapins crétins : invasion  
 08:23 : Les lapins crétins : invasion  
 08:33 : Les lapins crétins : invasion  
 08:40 : Les lapins crétins : invasion  
 08:46 : Les lapins crétins : invasion  
 08:58 : Oggy et les cafards  
 09:04 : Oggy et les cafards  
 09:11 : Oggy et les cafards  
 09:18 : Oggy et les cafards  
 09:28 Série TV : Tom et Jerry Show  
 09:39 Série TV : Tom et Jerry Show  
 09:50 Série TV : Tom et Jerry Show  
 10:05 : Les Dalton

10:12 : Les Dalton  
 10:20 : Les Dalton  
 10:31 : Les Dalton  
 10:39 : Les Dalton  
 10:50 Série TV : Les grandes grandes vacances  
 11:16 Série TV : Les grandes grandes vacances  
 11:45 Culture Infos : Expression directe  
 11:55 Autre : Météo  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
 12:55 Culture Infos : Village départ  
 13:45 Culture Infos : Au tour de l'emploi  
 13:50 Sport : Cyclisme  
 13:55 Autre : En course sur France 3  
 15:20 Série TV : Famille d'accueil  
 16:15 Série TV : Famille d'accueil  
 17:15 Autre : Personne n'y avait pensé !  
 17:55 Autre : Le grand Slam  
 18:45 Culture Infos : Le Tour de France à la voile  
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
 19:58 Autre : Météo  
 20:00 : Champions de France  
 20:05 Culture Infos : Tout le sport  
 20:10 Sport : Le film du Tour  
 20:12 Culture Infos : Beau travail  
 20:15 Autre : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Zorro  
 20:45 Autre : Météo des plages  
 20:50 Série TV : Grantchester  
 21:40 Série TV : Grantchester  
 22:30 : Miss Marple  
 23:55 Autre : Météo

**CANAL+**

07:05 Série TV : Petit vampire  
 07:20 Série TV : Scary Larry  
 07:30 Série TV : Copy Cut  
 07:45 : Oggy et les cafards  
 07:50 Série TV : Camp Lakebottom  
 08:00 Série TV : Camp Lakebottom  
 08:15 Série TV : L'île aux monstres  
 08:27 Série TV : Alien Monkeys  
 08:30 Cinéma : Les vacances du petit Nicolas  
 10:00 Autre : Jamel Comedy Club  
 10:30 Cinéma : Nos pires voisins  
 12:07 Autre : Météo des plages  
 12:11 Série TV : Filles d'aujourd'hui  
 12:15 Culture Infos : Les desserts de Mimi  
 12:45 Autre : Le JT  
 13:00 Autre : La météo  
 13:05 : La grille  
 13:57 : Plateau Formule 1  
 14:00 : Formule 1  
 16:06 Culture Infos : Spécial investigation  
 17:40 Autre : L'intégrale du zapping  
 18:10 Cinéma : Duo d'escrocs  
 19:50 : Formula One, le magazine de la F1  
 20:55 Série TV : Prey  
 21:40 Série TV : Prey  
 22:25 Série TV : Prey  
 23:15 Cinéma : Sweeney : brigade volante

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
 07:00 Autre : Absolument stars  
 09:30 Série TV : Raising Hope  
 10:00 Série TV : Raising Hope  
 10:30 Série TV : Raising Hope  
 11:10 Autre : L'amour est dans le pré  
 12:30 Culture Infos : Sport 6  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
 14:55 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer  
 17:20 Culture Infos : 66 minutes  
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:05 Série TV : Scènes de ménages  
 20:40 Culture Infos : Sport 6  
 20:55 Culture Infos : Capital  
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1****Taxi 4****Résumé**

Gibert et ses hommes doivent assurer le transfert d'un dangereux criminel belge. Maladroit congénital, Émilien tombe dans un piège et libère le psychopathe. Rien ne va plus sur la Canebière ! Heureusement, Daniel et son taxi survitaminé sont toujours fidèles au poste.

**2**

20h45

**Carnage****Résumé**

Un garçon de 11 ans a frappé et blessé un de ses camarades dans un jardin public. Les parents de la victime demandent à voir ceux du coupable pour dialoguer avec civisme. D'abord cordiale, la rencontre entre adultes vire à l'affrontement.

**3**

19h30

**Grantchester****Résumé**

Sidney et Geordie sont invités à assister à un concert au «Straight 8's Jazz Club» de Londres. L'endroit appartient à Johnny Johnson, le père du petit ami de Jennifer. Sidney et Geordie se réjouissent de pouvoir quitter les soucis quotidiens de Grantchester. Cette escapade va leur faire le plus grand bien. Mais ce paisible moment de détente est interrompu par un meurtre. La soeur du petit ami de Jennifer a en effet été assassinée. L'enquête révèle rapidement des indices. Des liens avec un meurtre commis quelques années plus tôt et un dysfonctionnement de la police refont surface...

**CANAL+**

20h55

**Prey****Résumé**

Dans les rues de Manchester, un véhicule de l'administration pénitentiaire fait une violente sortie de route. Parmi les prisonniers à bord se trouve Marcus Farrow, un inspecteur de police accusé à tort des meurtres de son ex-femme et de son plus jeune fils. Il voit là l'occasion de s'échapper. Son but : retrouver le vrai coupable de ces meurtres atroces et prouver ainsi son innocence. L'inspectrice Susan Reinhardt est chargée d'appréhender le fuyard au plus vite...

**M**

20h50

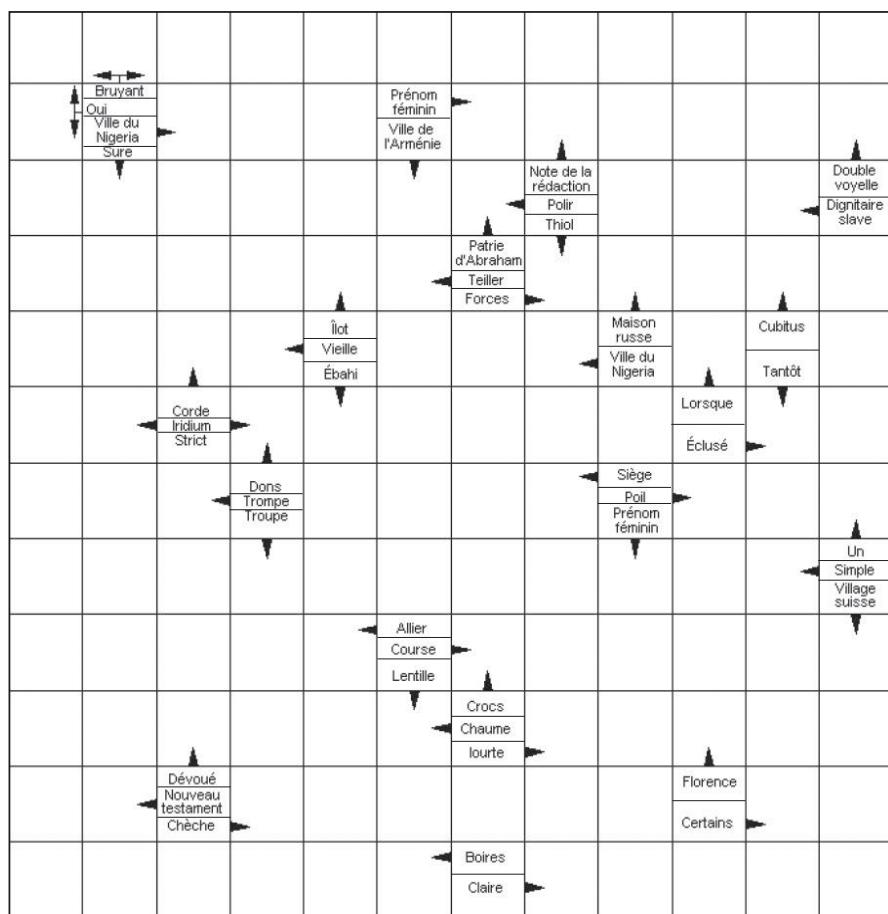
**Capital****Résumé**

Aut sommaire : Compagnies aériennes : la guerre du luxe dans les nuages Repas trois étoiles, grands crus, lits et même douches : les compagnies aériennes ne reculent devant rien pour attirer les riches clients, prêts à dépenser 10 000 euros pour un vol Paris - New York.

Côte d'Azur : le littoral le plus cher du monde !

De Nice à Monaco, la Côte d'Azur concentre des biens d'exception qui en font une destination de luxe à l'international. Panama : les secrets de la star des chapeaux Enquête sur les secrets d'un chapeau de légende, né et fabriqué en Equateur. Yacht : vacances de rêve sur palais flottant Situé dans la baie d'Antibes, le Quai des milliardaires peut accueillir les plus gros yachts au monde.

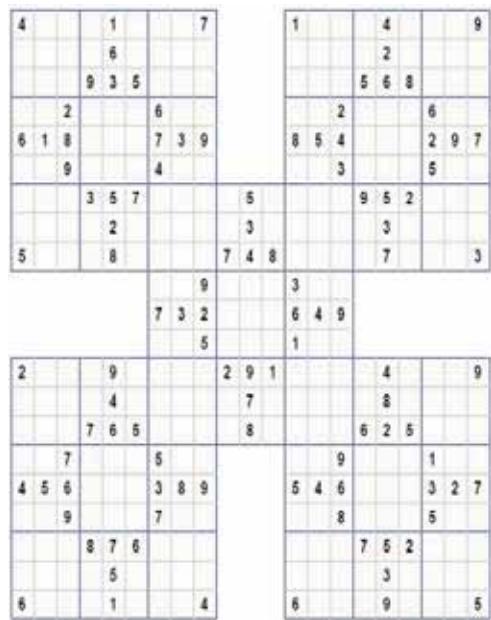
## Mots fléchés n°1020



## Samouraï-Sudoku n°1020

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



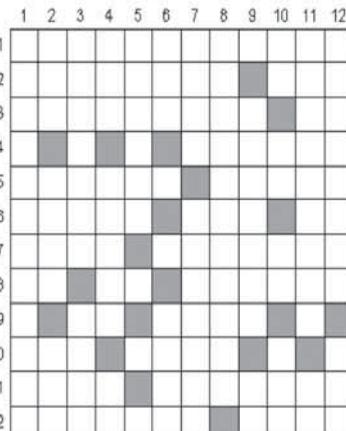
## Mots croisés n°1020

## ▶ Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons\*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Elysée - Dirige

## ▶ Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI.
- 3.d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 4.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 5.Circonstance - Hasards - Osmium
- 6.Sarcasme
- 7.Chlorure de sodium - Enfant
- 8.Ce qui est à lui - Toute partie subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 9.Olifant
- 10.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 11.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 12.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 13.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 26 juillet

2005 : sortie de la première version bêta de Microsoft Windows Vista.

2006 (Paris) : le vainqueur du Tour de France 2006, l'américain Floyd Landis est soupçonné de dopage à la testostérone par l'UCI.

2008 : élections législatives au Cambodge. Le PPC du premier ministre Hun Sen décroche 90 des 123 sièges en jeu.

2011 : résolution n° 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

## Célébrations :

- Corée du Nord : Journée de la victoire.

- Finlande : Unikeonpäivä (Journée du dormeur), en relation avec les Sept Dormants d'Éphèse.

- Philippines : Iglesia Ni Cristo Day (Journée de l'Eglise « Ni Christo »).

- Porto Rico : José Celso Barbosa Day (Journée de José Celso Barbosa (en)).

JEUX MÉDITERRANÉENS  
DE PLAGE (JM-2015)  
**Plus de 900**  
athlètes annoncés  
à Pescara



Plus de 900 athlètes représentant 24 pays dont l'Algérie prendront part à la première édition des Jeux méditerranéens de plage, prévus du 28 août au 6 septembre 2015 à Pescara (Italie), selon le Comité d'organisation.

«906 athlètes (601 messieurs et 305 dames) seront en concurrence dans 11 disciplines pendant 10 jours, avec la présence de 430 membres des délégations olympiques, 200 arbitres et juges, 500 invités et VIP, ainsi que 120 journalistes avec la contribution de 900 bénévoles», précise le Comité d'organisation des jeux.

Trois sites ont été retenus pour la compétition : Stadio del Mare, Arena del Mare et Iscines Le Naïadi. Le maire de Pescara et président du Comité d'organisation, Marco Alessandrini, a annoncé officiellement l'engagement du gouvernement italien pour la réussite de cet événement.

«Le gouvernement a signé une disposition qui prévoit 1,5 million d'euros pour l'événement, ce qui représente un budget intéressant, surtout en cette période difficile. Nous utiliserons cette manne financière pour faire de ces Jeux de plage une raison de fierté pour l'Italie», a encore espéré la même source.

Les JM-2015 (cérémonie d'ouverture, matches, remises de prix et cérémonie de clôture) seront tous retransmis en direct par la chaîne Rai HD.

Onze (11) disciplines sportives ont été retenues par les organisateurs : Aquathlon, Handball de plage, Football de plage, Tennis de plage, Volley de plage, Lutte de plage, Nage avec palmes, Canoe Ocean Racing, Natation en eau libre, Rowing Beach Sprint et Ski nautique. Une forte délégation algérienne (100 personnes environ) se rendra à partir du 25 août à Pescara. Avant le début des JM-2015 de plage, les membres du CIJM voteront le 27 août pour la ville qui accueillera les Jeux méditerranéens d'été (JM-2021). Les villes d'Oran et de Sfax sont candidates à l'organisation.

APS

## ATHLÉTISME

MONDIAUX-2015 /ALGÉRIE

# Départ à Pékin une semaine avant l'entame de la compétition

La sélection algérienne d'athlétisme qui prendra part aux mondiaux de Pékin (22-30 août 2015) ralliera la capitale chinoise «au moins une semaine avant le début de la compétition», a annoncé vendredi le directeur technique national (DTN), Ahmed Boubrir.

«Il faut prendre en compte le programme de nos athlètes qualifiés et de leurs entrées en compétition, pour cela nous devons arriver au moins une semaine avant leurs entrées en lice» a expliqué Boubrir, précisant qu'il «faut aussi tenir en compte le décalage horaire ainsi les conditions climatiques du pays d'accueil». Le départ de la délégation



pourrait être programmé entre le 12 et le 15 août 2015 et sera conduite par Samir Moussaoui, membre du bureau fédéral. Le président de la Fédération, Ammar Bourras, sera du voyage à Pékin pour assister aux élections de l'IAAF pour lequel il est

candidat pour le conseil. Le DTN a rappelé qu'en plus des neuf qualifiées d'autres athlètes sont en mesure de réaliser les minima avant la date limite, soit le 10 août 2015. «D'ici à cette date les athlètes à la recherche de minima peuvent les réaliser

lors des meetings à l'étranger, mais aussi à l'occasion du championnat national open prévu les 1er et 2 août 2015 où lors de la journée Elite du 9 août», a-t-il dit. Pour lui, Lyes Mokdel (110 m haies), Miloud Rahmani (400 m haies) et Imad Touil (1500 m) ont des capacités et sont en mesure de se qualifier aux mondiaux-2015. Yacine Hathat (800 m), Hicham Bouchicha et Billel Tabti (3000 m steeple), Abdellatif Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraada (décathlon), Toufik Makhloufi (800 et 1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Barkaoui Drici (Marathon) sont les neuf athlètes algériens qualifiés pour les Mondiaux de Pékin.

## LIGUE DE DIAMANT/LONDRES

# Bolt remporte le 100 m en 9" 87

Le Jamaïcain Usain Bolt a remporté le 100 m du meeting de Londres en 9 sec 87/100e (vent: -0,8 m/s), vendredi pour la 11e étape de la Ligue de diamant d'athlétisme. Bolt a signé en finale le même temps qu'en série, une heure plus tôt, où il avait dû faire face à un vent également très contraire (-1,2 m/s).

Mais il ne pourra se satisfaire pleinement de cette finale, avec un départ raté et un temps de réaction médiocre (173 millièmes de seconde).

Contrairement à la série où il avait coupé son effort à 10 m de la ligne, le sextuple champion olympique a couru jusqu'au bout en finale. Même s'il a semblé au départ beaucoup plus détendu que lors de sa série, il a seulement lâché la concurrence dans la 2e partie de

course, pour s'imposer finalement devant l'Américain Michael Rodgers (9,90) et le Jamaïcain Kemar Bailey-Cole (9,92).

Il lui reste désormais un mois pour grappiller encore quelques centièmes, dans l'optique d'un duel magistral aux Mondiaux de Pékin avec l'Américain Justin Gatlin, actuel meilleur performeur mondial en 9 sec 74/100e.



## CYCLISME

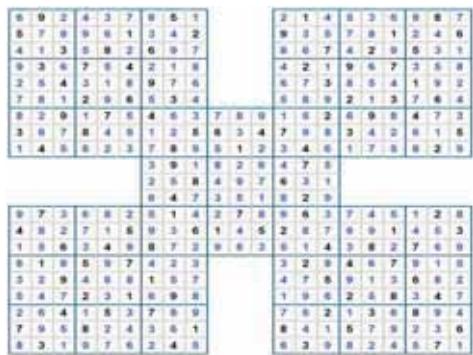
# Décès de Lotfi Chaabane

Le cycliste algérien, Lotfi Chaabane de l'équipe Sovac est décédé vendredi suite à un accident de la route, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de

cyclisme (FAC). Agé de 21 ans, Lotfi Chaabane est le frère cadet de Hichem Chaabane, vainqueur du Grand Tour d'Algérie-2015. En cette terrible circonstance, la Fédération

algérienne de cyclisme présente à la famille du défunt ainsi qu'à tous ses amis ses sincères condoléances et les assurent de son profond soutien.

## Sudoku N°1019



## Solution

Mots Croisés N°1019

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HI■R■IAKARTE  
OFFRE■LARGIN  
U■RETS■CD■L■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
E■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES■  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°1019

PALISSADIQUE  
INUSUEL■DURS  
NAGER■UNIE■S  
ATERIEN■OBEI  
CE■AMR■STERE  
OXONIUM■ECRU  
TIN■SPICS■A  
HECT■TEL■OTE  
E■LAVIT■AMIE  
QUEUSOT■COQS  
UN■D■NEON■UT  
EIDERS■HEBEI

## LIGUE DES CHAMPIONS, USM ALGER 2 - MC EULMA 1

# L'USM Alger à un pas des demi finales

Saïd Ben

L'USM Alger a réussi sa troisième victoire de rang en Ligue des champions en battant vendredi dernier, au stade Omar Hamadi de Bologhine, le MC El Eulma (2-1) en match comptant pour la 3e journée du Groupe B « de cette prestigieuse compétition continentale. »

Les joueurs de l'USMA ont débuté la partie en trombe mettant à rude épreuve la défense d'El Eulma, surprise par cette entrée en matière des locaux.

La construction du jeu, les passes courtes, les débordements et des joueurs très actifs, les Rouge et Noir séduisent le nombreux public du stade de Bologhine. Et c'est donc le plus normalement du monde qu'ils ouvrent la marque dès le quart d'heure du jeu. L'inévitable meneur de jeu, Bellaili s'échappe sur

l'aile avant de servir sur un plateau son coéquipier Beldjilali dont la reprise met la balle au fond des filets d'El Eulma ouvrant ainsi la marque (15').

Très en verve, les joueurs du coach Hamdi ajoutent un second but, moins de six minutes plus tard. Bellaili, toujours lui, déborde à gauche et sert Seguer dont la reprise permet à son équipe de marquer le second but en moins d'une demi heure de jeu.

On pensait que ce n'était qu'une simple formalité pour l'USMA. Mais, dès que Kourichi manqué ce but face au gardien Zemmamouche, les observateurs ont compris que le match n'est pas facile pour les locaux. La ^preuve, Kourichi a bien réduit la marque en reprenant victorieusement une balle de la tête (40').

Si la première mi-temps est sifflée au profit de l'USMA (2-1), la seconde s'est soldée par un nul puisque aucune équipe n'est parvenue à se couper les filets en seconde période. Seulement, il faut remarquer que l'USMA na



vraiment pas de deuxième souffle puisque c'est le MC El Eulma qui a mieux joué en cadrant parfaitement sa zone ne laissant que peu d'espace aux joueurs de l'USMA très excités et également très maladroits.

Les joueurs d'El Eulma ont cru jusqu'au bout à une égalisation, en vain. Les Rouge et Noir réussissent ainsi à enregistrer une troisième victoire de rang pour se retrouver, seuls, leaders.

L'USMA est donc en tête du Groupe B avec 9 points devant el Merreikh (3 points-2 matches), et l'ES Sétif (3

## L'USMA, seule équipe à avoir réalisé un carton plein en première partie de la phase de poules

L'USM Alger est la seule équipe, dans les deux groupes, à avoir réalisé un carton plein à l'issue de la première partie de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football qui sera clôturée dimanche, après avoir enchaîné trois victoires pour autant de matchs. Aucune autre formation ne sera en mesure de terminer la phase aller de cette épreuve avec un total de neuf points, comme l'ont fait les Rouge et Noir qui ont confirmé leur domination sur leur poule B en l'emportant face au MC El Eulma (Ligue 1, Algérie) sur le score de deux buts à un, vendredi soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

Et quel que soit l'issue de l'autre rencontre de cette poule devant opposer le tenant du titre, l'ES Sétif (L 1, Algérie) aux Soudanais d'Al-Merreikh ce samedi (20h45) au stade du 8 mai 1945 de Sétif, l'USMA est assuré de terminer la première tranche avec au moins trois points d'écart sur le deuxième.

Les Sétifiens et les Soudanais se partagent la deuxième place avec trois points pour chaque équipe. Un nul arrangerait largement les affaires des Algériens puisqu'il leur permettrait tout simplement de mettre un pied et demi dans le dernier carré de la compétition.

Le MCEE n'étant plus concerné par la course à la qualification en collectionnant trois défaites de rang, l'USMA pourrait même entrevoir d'ores et déjà de terminer première de sa poule, une distinction qui lui permettrait d'augmenter ses chances d'aller en finale de l'épreuve, en disputant sur son terrain le match retour du dernier carré. Dans le groupe B, c'est désormais le TP Mazembe, demi-finaliste malheureux de la

précédente édition, qui mène provisoirement les débats après sa victoire surprise sur le terrain des Egyptiens de Smouha (2-0) vendredi. Mais il ne compte dans son escarcelle que cinq points. Les Congolais risquent même d'être rejoints ou dépassés en tête du classement par les Soudanais d'Al-Hilal qui détiennent quatre points et qui rendent visite, dimanche, aux Marocains du Moghreb Tétouan, derniers au classement de la poule A avec seulement un point, devancés par Smouha, troisième avec trois unités. En émergeant donc du lot à l'occasion de cette première partie de la phase de poules, l'USMA affiche clairement ses ambitions, selon les observateurs, pour aller loin dans la prestigieuse compétition continentale des clubs.

La formation algéroise, qui dispose d'un effectif riche et qui sera encore renforcée dans les jours à venir par l'arrivée de deux buteurs (Aoudia et Falalou), a désormais toutes les raisons d'y croire.

APS

### ILS ONT DÉCLARÉ :

#### Miloud Hamdi (ENTRAÎNEUR DE L'USMA) :

« Je dis bravo à mes joueurs après avoir réussi cette passe de trois qui nous ouvre grandes les portes de la qualification au dernier carré. Ca n'a pas été facile face à une équipe du MCEE qui n'avait plus rien à perdre après ses deux premières défaites. Elle jouait donc sa dernière carte, rendant ainsi notre mission plus compliquée. Certes, nous avons bien démarré notre match en parvenant à inscrire à deux reprises au bout de 25 minutes de jeu, mais j'ai noté un relâchement de la part de mes capés qui manquaient quelque peu de motivation. Je comprends parfaitement leur réaction, d'autant qu'il s'agissait d'affronter une équipe du cru et pas un adversaire étranger comme ça été le cas face aux Soudanais d'Al-Merreikh lors du précédent match.

Il ne faut pas oublier aussi que nous avons joué sans trois milieux récupérateurs (Koudri, Bouchéma et Benkhefissa, ndlr), ce qui nous a obligés d'aligner Baïtche, un attaquant de métier aux côtés d'El Oifi dans la récupération. Cela étant, malgré ce troisième succès de suite nous devons rester prudentes. Nous allons oublier ces victoires de la phase aller, et aborder les trois matchs restants de la phase retour avec la même détermination ».

#### Cherif Hadjar (ENTRAÎNEUR DU MCEE) :

« Nous n'avons pas à rougir de notre défaite de ce soir car mon équipe a encore une fois développé un bon jeu. Nous avons été victimes de la naïveté de notre ligne défensive qui a manqué d'agressivité. Nous aurions pu éviter les deux buts en

caissés si nous n'avions pas perdu des balles bêtement. Ces erreurs ne doivent plus se répéter à l'avenir. Aussi, nous avons manqué de réussite devant, au vu des occasions nettes que nous avons raté et qui auraient pu nous permettre de rentrer à la maison avec au moins un nul. Et puis, nous avons affronté l'un des favoris pour le sacre, car l'USMA avec l'effectif dont elle dispose, et qui est nettement meilleur que le nôtre, a tous les atouts entre les mains pour jouer à fond cette compétition, contrairement à nous qui n'avons jamais fait de la qualification au dernier carré une priorité.

En effet, l'objectif suprême du MCEE demande un retour rapide en Ligue 1. D'ailleurs nous avons éprouvé des difficultés énormes pour rassembler les joueurs avant de débuter la phase des poules, et pour le match de ce soir nous avons évolué sans nos deux attaquants vedettes, Derradjia et Chenihi, qui ont quitté le club. Malgré cela, les joueurs alignés n'ont pas démerité. Des jeunes comme Laoufi et Kourichi sont capables de contribuer dans l'accession de l'équipe en Ligue 1 dès la saison prochaine. A présent que nous sommes quasiment éliminés, nous allons agir en professionnels lors des trois prochaines rencontres, en nous donnant à fond ».

#### Kaddour Beldjilali (MILIEU DE L'USMA) :

« C'est une belle victoire qui nous permet de mettre un pied en demi-finales. Mais je dois dire que ça n'a pas été facile pour nous car nous avons affronté une bonne équipe du MCEE qui pratique un beau football et qui nous a beaucoup inquiétés. Cela dit, le fait d'enchaîner trois victoires de suite nous conforte sur le plan moral et nous

motivé davantage pour poursuivre sur cette même dynamique en vue de la suite du parcours. Désormais nos ambitions sont grandes dans cette compétition où nous comptons aller le plus loin possible. Sur le plan personnel, je suis content que mon retour après blessure soit ponctué par un but. Je promets d'être encore meilleur à l'avenir ».

#### Mokhtar Belkhiter (DÉFENSEUR DU MCEE) :

« J'estime que nous ne méritons pas de perdre ce match car nous avons fait jeu égal avec l'USMA. Dommage, car nous aurions pu au moins revenir avec nul, mais les occasions ratées devant nous ont joué un mauvais tour. Il faudra savoir que cette Ligue des champions n'était pas notre objectif. Après notre relégation en Ligue deux, toute notre concentration a été orientée vers un retour rapide parmi l'élite. Nous avons traversé des moments très difficiles à l'issue du précédent exercice, et malgré cela, nous sommes en train de réaliser de bons matchs dans cette phase des poules. Certes, nous sommes maintenant pratiquement éliminés de la course, mais nous allons jouer les prochains matchs avec la même détermination. Ca va également nous servir de préparation pour le championnat de Ligue deux ».

#### PROGRAMME D'AUJOURD'HUI :

Groupe B  
18h30 : Zamalek SC (Egypte) - AC Léopards de Dossie (Congo)  
20h30 : CS Sfaxien (Tunisie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

**DZEKO N'EST PAS RETENU**

«Edin n'a pas joué le dernier match bien qu'il ne soit pas encore sûr s'il continuera avec nous ou pas, mais en attendant il continue de travailler avec le reste de l'équipe» affirme le

Chilien dans les colonnes du quotidien The Independent. L'avant-centre bosnien, auteur de quatre buts en vingt-deux matches de Premier League en 2014/2015, est courtisé par la Roma et Arsenal, entre autres. Arsène Wenger l'aurait placé dans le haut de sa liste.

**IBRA : «JE SUIS HEUREUX AU CLUB»**

On le sait, le Suédois est entré dans la dernière année de son contrat avec le PSG, mais il a dit qu'il y était «heureux» et a qualifié Paris de «meilleure ville en Europe», dans une interview accordée vendredi au site web ESPN FC. L'attaquant est actuellement aux États-Unis pour la tournée de pré-saison du club de la capitale. Et s'il se voit évoluer un jour en Major League Soccer (MLS), pour l'instant, il se sent bien avec les triples champions de France. «J'ai encore un an de contrat, donc je suis un joueur du PSG et je suis d'ailleurs heureux au club, a déclaré l'avant-centre, transféré à l'été 2012 (128 matches, 106 buts). J'ai fait de grandes choses durant ces trois années. Et ce que j'ai fait, personne ne pourra me l'enlever. Mon équipe est fantastique et je joue avec de grands joueurs. Je vis dans la meilleure ville en Europe, donc j'apprécie. Il y aura toujours des discussions et je suis heureux de l'intérêt que l'on me porte, mais je suis un joueur du PSG.» Cette fois, cela semble clair...

**DI MARIA LE PSG SUR LA BONNE VOIE**

Le PSG aurait enfin trouvé un accord avec Manchester United pour le transfert de Angel Di Maria.

Le PSG pourrait revenir sur le vieux continent avec un petit nouveau dans ses rangs, Angel Di Maria, le joueur érigé en priorité de son mercato estival. Après plusieurs informations contradictoires sur l'arrivée du joueur argentin, un accord aurait été trouvé selon le Daily Mirror, pour sa venue au club de la capitale. D'après le média anglais, le Paris Saint-Germain se serait accordé avec Manchester United sur le montant de 65 millions d'euros pour le transfert de Di Maria. Le gaucher argentin devrait rejoindre le groupe parisien avant la finale du tournoi amical le 1er aout prochain. Et pour remplacer l'ancien joueur du Real Madrid, Manchester United aurait activé la piste menant à Pedro, l'attaquant espagnol du FC Barcelone qui souffre d'un manque de temps de jeu dans l'ombre de Messi, Suarez et Neymar.

**UN GESTE DE SERGIO RAMOS ANNONCE SON DÉPART ?**

Porteur du brassard de capitaine vendredi face à Manchester City, le défenseur du Real Madrid Sergio Ramos a pourtant refusé de participer aux festivités d'après-match. C'est Cristiano Ronaldo et Alvaro Arbeloa qui s'en sont chargés (le latéral droit avait reçu le brassard après la sortie de son coéquipier à la 64<sup>e</sup> minute). La presse espagnole rapporte également que Sergio Ramos n'a pas pris part à la photo finale en compagnie de ses coéquipiers et du trophée. Il ne fut pas le seul joueur dans ce cas, mais cela suffit à gonfler les rumeurs d'une cassure entre lui et le club merengue.

**«PETITE BLESSURE» POUR SCHWEINSTEIGER**

Bastian Schweinsteiger ne jouera pas le match amical contre Barcelone, ce samedi soir à San José, en Californie (22h, heure de Paris). L'international allemand, capitaine de la Mannschaft championne du monde en titre, a subi une «petite blessure», a annoncé vendredi Louis van Gaal, cité par le site web de Manchester United. L'entraîneur du club anglais n'en a pas dit plus à propos de l'une de ses nouvelles recrues.

**Mourinho trouve le salaire de Casillas «incroyable»**

José Mourinho est choqué par le mercato du FC Porto, un club qu'il a entraîné de 2002 à 2004, et ne se priva pas pour tacler Iker Casillas, qu'il a mis sur le banc quand il était au Real Madrid. «Ils paient 20 millions d'euros pour (Giannelli) Imbula et donnent un salaire incroyable à (Iker) Casillas. [...] Le football détruit tout», a-t-il déclaré dans les colonnes du Guardian. Chez les Dragons, le portier espagnol (35 ans) touchera un salaire annuel de 2,5 millions d'euros.

**LAHM DÉFEND GÖTZE**

Le capitaine du Bayern Munich Philipp Lahm a défendu Mario Götze alors que des rumeurs évoquent un départ du jeune allemand. Ces derniers jours, le Bayern Munich s'est efforcé de démentir les rumeurs de départ de Mario Götze, annoncé notamment du côté de la Juventus. Le jeune allemand, qui a également dit qu'il n'y avait rien de vrai, est pourtant très souvent au menu de l'actualité. Son capitaine, Philipp Lahm, l'a défendu face aux critiques qui commencent à faire surface. «Götze n'a jamais été l'objet de critiques de notre part. Voilà pourquoi il n'a rien à prouver. Mario est un excellent joueur. Nous savons tous ce qu'il peut apporter et faire pour l'équipe», a ainsi expliqué le champion du monde allemand à TZ.



**TOMBOLA DK NEWS Ramadhan 2015**

Condor Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

AIGLE AZUR 3 billets d'avion A/R

SOUMMAM 2 parures en or

Grand Hotel Arc en Ciel Skikda Un séjour offert par Grand Hotel Arc en Ciel Skikda

LABORATOIRES venus 30 packs

2 billets OMRA

HUAWEI 2 Smart phones

ALGERIE-FERRIES 1 billet vers l'Espagne ou Marseille

TOURING VOYAGES 777

La Tombola DK NEWS 2015 offre de nombreux prix, dont 3 billets d'avion A/R avec AIGLE AZUR, 2 billets OMRA, 2 Smart phones HUAWEI, 1 billet vers l'Espagne ou Marseille avec ALGERIE-FERRIES, 2 parures en or SOUMMAM, un séjour offert par Grand Hotel Arc en Ciel Skikda, 30 packs de cosmétiques venus, et de nombreux autres prix.

## Règlement TOMBOLA 2015

**Article 1 :** La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

### Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

### Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

### Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

• Les candidats doivent résider en Algérie ;

• Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

• Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

### Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge, fonction.

### Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

### Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le Premier ministre sahraoui appelle Ban Ki-moon à «matérialiser» sa promesse concernant la question sahraouie



Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique, Abdellah Taleb Omar, a appelé, samedi depuis Boumerdès, le secrétaire général des Nations unies à «matérialiser» sa promesse formulée dans son rapport présenté au conseil de sécurité et dans lequel il est mentionné que «l'année 2015 verra une avancée dans le dossier sahraoui».

Intervenant lors d'une conférence de presse animée en marge de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, qui se déroule à Boumerdès du 25 juillet au 12 août 2015, M.Taleb Omar a rappelé que, dans ce même rapport, il est mentionné que «des mesures devaient être prises pour relancer le dossier sahraoui, si aucune avancé n'est enregistrée, entre temps».

Ces mesures devaient intervenir en avril passé, à l'occasion de la tenue de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question sahraouie, a-t-il ajouté, déplorant qu'«aucune mesure ne soit engagée», entre temps, et fustigeant «le rôle de la France dans le blocage de ces mesures».

Le Front Polisario a exprimé son mécontentement à ce propos mettant en garde contre une «nouvelle escalade de la tension au Sahara occidental où le peuple ne peut demeurer éternellement les bras croisés face à l'occupant marocain qui continue à bloquer le processus de paix», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre de la RASD a souligné que le peuple sahraoui garde espoir quant à la levée du gel sur le dossier sahraoui et à sa relance à l'occasion de la visite attendue courant 2015, du secrétaire général de l'ONU, dans la région.

M.Taleb Omar avait, lors de l'ouverture des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, appelé l'ONU à condamner la présence marocaine dans le Sahara occidental et à l'arrêt du «pillage continue et illégitime de ses richesses naturelles et ses productions maritimes, agricoles et de minéraux».

Il a souligné, à ce propos, que «le Maroc a planifié de lancer courant août 2015, en coordination avec la compagnie pétro-gazière irlandaise San Leon Energy, des opérations d'exploration et de forages sur les territoires sahraouis occupés», ajoutant que cette démarche est en «contradiction avec le droit international».

La sixième édition de l'université d'été qui porte le nom du martyr sahraoui Hassan Elouali et qui est placé sous le slogan «La politique marocaine dans la région : expansion, promotion de la drogue et instabilité», connaît la participation de 400 cadres sahraouis et représentants des territoires occupés.

## Félicitations

La famille DOGHMANI a l'immense joie d'annoncer la réussite au BAC de leur fils RAYANE et de leur fille AMINA, avec mention.

Pour ce résultat flatteur, leur parents les félicitent et leur souhaitent d'autres réussites dans leur vie.

## ALGÉRIE - FRANCE

Propos de Sarkozy sur l'Algérie :

### Lamamra : «L'histoire a complètement disqualifié la pensée coloniale»

Les derniers propos de l'ancien président français Nicolas Sarkozy sur l'Algérie à partir de la Tunisie sont «malvenus», a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, affirmant que l'histoire a complètement disqualifié la pensée coloniale.

Dans une interview accordée à quelques organes de la presse nationale, à partir de Paris où il se trouvait pour des consultations politiques bilatérales avec son homologue français, M. Lamamra a déclaré que «cette sortie est malvenue».

Il a ajouté qu'il était «tout à fait légitime de poser, à cet égard, la question de savoir si la pensée coloniale que l'histoire a complètement disqualifiée, ne serait pas en train de tenter de se régénérer à travers des exercices stériles de manipulation de la géographie».

Interrogé par ailleurs, sur sa visite à Paris, le chef de la diplomatie algérienne a précisé qu'elle s'inscrivait dans le cadre du suivi des orientations que les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont donné aux deux ministres lors de leur rencontre le 15 juin dernier à Alger.

Ces orientations portent à la fois sur la gestion des dossiers de coopération économique entre les deux pays et sur la poursuite des consultations politiques sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun tels que la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, les efforts tendant à la réconciliation et à la paix en Libye ainsi que la situation en Palestine et dans le monde arabe et la lutte contre le terrorisme», a-t-il précisé. M. Lamamra a, en outre, indiqué avoir abordé avec son homologue français, Laurent Fabius, des questions liées à la circulation des personnes entre les deux pays.

Il a souligné à cet égard avoir reçu des assurances que «des autorités françaises compétentes sont activement saisies de la question et que



des instructions sont données aux services et aux organes concernés afin de veiller à ce que les circonstances particulières liées à la délivrance des passeports biométriques aux citoyens algériens ne soient pas marquées par des entraves et à des difficultés à l'occasion de leur déplacement dans les prochains mois».

«J'ai bon espoir que ces questions soient traitées avec le souci d'éviter des désagréments inutiles et indus aux voyageurs dans les deux sens», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Lamamra, qui a participé à Paris à des consultations informelles préparatoires à la COP 21, a estimé que «à ce stade de la préparation de la COP 21 est à mon sens une initiative bien avisée». «Le processus technique de la négociation, que préside l'Algérie et les USA, est en bonne voie mais il est approprié et opportun que des questions politiques fondamentales qui conditionnent le succès du Sommet de Paris soient traitées d'ores et déjà à un niveau ministériel», a affirmé M. Lamamra.

«L'exercice qui vient d'avoir lieu (les consultations préparatoires) est de ce point de vue très prometteur

parce qu'il a jeté les bases de compromis possibles sur des questions clés telle que la différenciation des obligations des pays développés et des pays en voie de développement, de l'adaptation des énergies renouvelables pour répondre aux défis de la réduction des gaz à effet de serre ou encore les questions de financement et de transfert et de technologie au bénéfice des pays en voie de développement et plus particulièrement les pays africains», a-t-il poursuivi. Pour M. Lamamra, il s'agira de poursuivre ces efforts au niveau des ministères comme au niveau des experts «pour pouvoir mettre progressivement en place une base consensuelle de négociation sur laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement bâtriront un nouveau régime climatique international qui engagera l'avenir de l'humanité pour les prochaines décennies».

«L'Algérie, qui dispose de nombreux atouts tant en ce qui concerne le gaz naturel que s'agissant des capacités en matière d'énergies renouvelables, entend apporter une contribution significative à cette œuvre de grande envergure», a-t-il conclu.

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

### 400 participants à Boumerdès

Les travaux de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) se sont ouverts samedi à Boumerdès, avec la participation de plus de 400 cadres dont des membres du Gouvernement et des représentants du Front Polisario et du peuple Sahraoui dans les territoires occupés.

Le coup d'envoi de cette rencontre qui est à sa sixième édition, a été marqué par la présence du Premier ministre de la RASD, Abdellah Taleb Omar, de plusieurs ambassadeurs de pays étrangers en Algérie, du président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS) ainsi que des présidents de partis politiques algériens, d'élus à

l'Assemblée populaire nationale (APN), de chercheurs universitaires et de représentants de la société civile.

Ce rendez-vous dont les travaux se poursuivront jusqu'au 12 août prochain, porte le nom du martyr sahraoui Hassan Elouali et est placé sous le slogan «La politique marocaine dans la région : expansion, promotion de la drogue et instabilité».

La série de communications programmées pour la première journée de cette rencontre a été entamée par le président de cette université d'été, Amine Mohamed Moulay Ahmed, qui a salué «la position constante et courageuse de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, en dépit des conséquences politiques mondiales et régionales d'une telle prise de position». Pour sa part,

Ibrahim Ghali, ambassadeur de la RASD en Algérie, a souligné que la tenue de cette université d'été intervient dans un contexte marqué par «la poursuite de la politique répressive et d'atteintes aux droits de l'homme, par l'occupant, sur le territoire sahraoui».

De son côté, le président de la CNAPS, Said El Ayachi, a déclaré que cette rencontre est une «tribune populaire, politique et médiatique pour des échanges d'expériences, de dialogue et de discussions autour de sujets portant sur la lutte du peuple sahraoui». «Cette université d'été est aussi une occasion pour réaffirmer la solidarité des Algériens avec le peuple sahraoui et insister sur la revendication légitime d'indépendance de celui-ci, une revendication soutenue par de nombreux

pays et organisations mondiales et le droit international», a-t-il ajouté. «La cause sahraouie bénéficie du soutien de plus de 120 pays et il est impossible au peuple algérien de cautionner la politique de répression pratiquée par Maroc, contre le peuple sahraoui», a rappelé M. El Ayachi, qui a exprimé sa conviction «d'aboutir tôt ou tard à un règlement juste de la question sahraouie à travers un référendum d'autodétermination».

Le programme de l'Université d'été des cadres de la RASD comporte plusieurs communications et conférences politiques qui seront animées par des chercheurs universitaires, des experts et des représentants des centres d'étude à travers le pays.

APS